

## DOSSIER

## Et après ?

**La publication** du tome II de l'histoire de la FSU *La FSU dans la cour des grands*, présenté au congrès de la FSU de Clermont-Ferrand au mois de décembre 2019, avait conduit l'IR-FSU à demander aux « 3 D\* », coordinateur.ice.s de l'ouvrage, de construire un colloque sur le thème « Regards croisés sur syndicalisme et mouvement social au XXI<sup>e</sup> siècle ». L'objectif était de réunir des chercheur.se.s et des syndicalistes (CGT, Solidaires et FSU) dans deux tables rondes, pour débattre de la situation du syndicalisme à la lumière du passé récent, afin de réfléchir à des perspectives.

Après le mouvement des Gilets jaunes, celui, exceptionnel, sur les « retraites », battait son plein. Tout le monde était fin-prêt pour le 1<sup>er</sup> avril 2020... quand le confinement lié à la pandémie nous contraignit à le reporter, sine die. Mais nous n'avons pas abandonné le projet pour autant.

Nous avons alors sollicité celles et ceux qui devaient intervenir dans ce colloque pour le remettre en perspective, en tenant naturellement compte des tout derniers bouleversements, en particulier les effets économiques, sociaux et environnementaux de la crise, mis en lumière par la pandémie. C'est l'objectif de ce numéro spécial de *Regards Croisés*.

Toutes les contributions essaient de prendre du recul pour appréhender les enjeux.

– Le président de l'IR-FSU, Paul Devin, dans son éditorial, fixe les objectifs de l'ambition de notre institut, sans en cacher les difficultés.

– Christophe Aguiton et Bernard Thibault analysent la situation dans ses différentes dimensions. Jean-Marie Pernot et Sophie Bérout, puis les 3 D apportent des éclairages historiques et sociologiques

sur l'état et les responsabilités du syndicalisme.

– Michel Blay, président du conseil scientifique de l'IR-FSU examine la question de la « recherche » particulièrement présente en cette période de lutte contre la pandémie.

– Maryse Dumas secrétaire confédérale de la CGT de 1995 à 2009; Jean-Marc Canon, Christophe Delecourt, Baptiste Talbot responsables de la CGT Fonction publique; Verveine Angeli, secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires et Annick Coupé, secrétaire générale d'Attac, ancienne porte-parole de l'Union syndicale Solidaires; et enfin les trois dirigeant.es succesif.ves de la FSU, Gérard Aschieri, Bernadette Groison et Benoît Teste développent chacun.es leurs analyses des responsabilités du syndicalisme, aujourd'hui à la croisée des chemins.

– Christian Laval et Francis Vergne, de l'IR-FSU, à partir de leur livre, *N'attendons pas la fin du monde*, développent avec d'autres contributeurs (Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Erwan Lehoux), comment ils voient les défis posés au syndicalisme de transformation sociale et écologique.

– Enfin l'historienne Danielle Tartakowsky, répond aux questions de Godefroy Guibert dans un Grand entretien. L'ampleur de ce numéro empêchant, cette fois, la présence de la partie « Arts » que nous retrouverons dès septembre.

D'abord accessible en version numérique dès juin, ce numéro spécial sera tiré en version papier et disponible à la rentrée. Nous souhaitons qu'il serve d'introduction utile aux débats du colloque que nous espérons organiser fin décembre ou début janvier.

**Jean-Michel Drevon**

## Ensemble, lutter pour un futur écologique et social

**Paul Devin**, secrétaire général du SNPI-FSU, président de l'IR-FSU.

**L**a crise sanitaire dévoilait à peine son impact sur nos vies que se faisait jour l'affirmation qu'elle devait engager une rupture et que rien ne pourrait plus être comme avant. Le colloque que nous avions prévu, suite à la parution du tome II de l'histoire de la FSU ayant dû être annulé, la publication de ses contenus dans un numéro spécial de *Regards croisés* imposait l'ambition de contribuer à cette volonté de penser ces lendemains différents, ceux d'un avenir plus juste, plus égalitaire, plus respectueux des humains et de leur environnement. La question de l'avenir du syndicalisme se posait soudai-

nement avec une acuité particulière.

Mais une telle ambition de rupture ne peut être espérée du seul fait de la crise pandémique. La violence de cette épidémie nourrit tant de craintes et rend visibles tant d'inégalités que nous pourrions croire que ses lendemains porteront l'évidence de la nécessité d'un autre monde. On peut redouter, au contraire, que nulle prise de conscience providentielle généralisée ne naisse de la crise, du seul fait d'en avoir vécu la douloureuse expérience. Ceux qui présument que le monde de demain sera d'évidence celui d'une plus grande égalité et d'une plus grande justice sociale oublient-ils que l'histoire nous a déjà montré maintes fois les habiletés du capitalisme à tirer parti des crises pour durcir ses principes et augmenter ses profits ?

Pour autant, cette conscience d'un avenir encore des plus incertains, ne peut réduire notre détermination à engager les luttes. Si nous voulons que les jours d'après soient meilleurs, c'est par le combat pour la justice et l'égalité que nous engagerons le progrès social auquel nous aspirons.

Pour y parvenir, il faut tout d'abord que nous nous souvenions que les logiques que porte une telle vision d'avenir sont loin d'être des évidences hors de notre entre-soi militant. Notre volonté à construire l'égalité, nos lectures régulières d'argumentations éprouvées et capables de mettre en cause le libéralisme, nos débats au sein de nos syndicats ont forgé notre culture anti-libérale. Alors nous pensons que la crise porte la nécessité du développement des services publics comme un axiome désormais devenu évident mais nous oublions que d'autres lisent la crise hospitalière comme la démonstration de l'incurie de l'action pu-



\*(Les 3 D)  
Alain Dalançon,  
Josiane Dragoni  
et Jean-Michel Drevon

blique. Nous pensons que la réduction de la dette publique n'est pas une obligation morale pour les générations à venir, que l'action publique n'est pas, par nature, une bureaucratie inefficace, que la mondialisation n'est pas l'issue fatale de l'économie contemporaine, que la compensation environnementale ne suffira pas à nous épargner les plus sinistres évolutions... mais combien continuent à vouloir que la réduction de la dépense publique soit la volonté majeure de leur gouvernement ou considèrent que les questions environnementales attendront que les dividendes continuent à croître encore quelques années ?

Nous ne devons pas oublier la redoutable capacité du libéralisme à forger les esprits, à imposer sa doxa. Dès que nous sortirons de nos cercles de conviction partagée, nous sentirons la difficulté immense de convaincre... Pour que la crise du COVID19 conduise à une prise conscience de la nécessité des services publics, des impasses de l'économie libérale mondialisée, de l'injustice insoutenable des profits face à la dureté du travail, de l'incapacité des politiques gestionnaires et managériales à répondre aux besoins fondamentaux d'une grande majorité de la population, il nous faudra, ensemble, nous battre c'est-à-dire militer, réfléchir, débattre, élaborer, agir...

Du fait de sa volonté de transformation sociale, le syndicalisme ne peut se soustraire de la lutte contre cette idéologie dominante dont on sait qu'elle est l'instrument de la domination matérielle et symbolique. Mais pour y parvenir, le syndicalisme d'aujourd'hui doit accepter d'interroger ses propres représentations sur le travail, la production, la consommation. Nous devons réussir à construire et à partager des perspectives qui n'opposent plus emploi et environnement, qui sont capables d'une dialectique assumant à la fois la revendication d'une plus grande égalité de revenus et la rupture avec les modes actuels de consommation, qui interrogent la réalité démocratique de nos organisations sans mépris démagogique, ni idéalité naïve. Tout cela demande à ce que nous soyons entendus par l'ensemble des travailleurs.

Il nous faudra cesser les inutiles querelles et retrouver la détermination à agir pour mettre fin à la division syndicale et

construire des convergences avec le militantisme associatif, conditions des rapports de force nécessaires et de la massification des mobilisations.

D'évidence, l'Institut de recherches de la FSU a fait le choix de ces engagements. En septembre 2019, il publiait « N'attendons pas la fin du monde », véritable plaidoyer pour un syndicalisme intégral, capable de prendre en compte la réalité des mouvements sociaux, sans démagogie et avec exigence, mais dans une véritable volonté de « réunir les forces qui travaillent à l'invention d'un nouvel avenir possible ». En juin 2020, l'IR-FSU publie un numéro spécial pour suppléer au colloque prévu suite à la parution du tome II de l'*Histoire de la FSU* que la pandémie a contraint à reporter sine die. Et ces perspectives d'interrogations sont présentes dans tous les chantiers de recherche de notre Institut.

Ce numéro de *Regards croisés* a été écrit par celles et ceux qui devaient intervenir au colloque d'avril dernier ou qui interviendront dans celui que nous tiendrons quand cela sera à nouveau possible. Ils et elles disent la nécessité d'explorer de nouvelles alternatives, de nouveaux modes d'action, de penser le syndicalisme pour lui permettre de retrouver de larges assises populaires.

Nul ne sait encore ce que seront les lendemains de la crise pandémique et jusqu'où elle contribuera à interroger les impasses du monde capitaliste. Mais pour sûr, elle aura renforcé la détermination de l'Institut de recherches de la FSU à mettre au service de l'action syndicale les arguments d'un débat plus que jamais indispensable à la lutte pour la démocratie et la justice sociale et environnementale.

## La pandémie et ses conséquences sur les terrains économique, social et écologique

**Christophe Aguiton**, exclu de la CFDT, participe à la création de SUD-PTT en 1988. En 1994, il crée l'association Agir ensemble contre le chômage (AC !). Il est membre fondateur de l'association altermondialiste ATTAC. Auteur de *La gauche du XXI<sup>e</sup> siècle, enquête sur une refondation*.

**A** l'évidence la crise sanitaire actuelle est un point de bascule. Un de ces moments de l'histoire des sociétés humaines où se rouvre largement le champ des possibles, et où toutes les certitudes peuvent et doivent être questionnées.

Une catastrophe qui peut apparaître comme imprévisible, mais qui, comme la crise financière de 2007-2008 dont l'origine venait d'une mesure a priori progressiste de Bill Clinton – permettre aux plus pauvres d'acquiescer leur habitation –, révèle toutes les fragilités de la mondialisation néolibérale et des relations entre humanité et nature. Nous savons tous, aujourd'hui, que la multiplication ces dernières décennies des virus pathogènes pour les humains, du VIH au Covid-19 en passant par Ebola, le SRAS ou H1N1, tient avant tout à la pression des populations humaines sur les milieux naturels surexploités et aux contacts répétés, dus à cette pression, entre animaux sauvages et humains. Mais si vous élargissez un peu le point de vue, il est évident que les menaces sur la nature, et donc l'humanité, se sont considérablement accrues dans la période récente. En addition aux risques épidémiques, le réchauffement climatique qui s'accélère et dont on voit bien qu'aucun gouvernement ne s'est doté des mesures nécessaires pour y remédier, ou l'effondrement de la biodiversité, vont générer d'autres crises majeures : que l'on pense aux centaines de millions de réfugiés climatiques victimes de sécheresse ou d'inondations ou à la disparition d'insectes pollinisateurs indispensables à l'agriculture humaine.

Nous sommes donc confrontés à deux défis qui peuvent sembler en partie contradictoires : penser « le jour d'après », et comprendre qu'il n'est pas possible de considérer cette crise comme une parenthèse et qu'il nous faudra donc intégrer ce type de catastrophe dans la normalité de nos existences. Cela voudra dire à la fois s'engager dans des débats et des mobilisations pour des solutions et des alternatives qui soient sociales, écologistes, féministes et démocratiques et partir des réalités d'aujourd'hui pour penser un monde plus résilient et plus solidaire.

Pour penser le jour d'après, il est possible de s'appuyer sur les nombreux moments de l'histoire où des événements imprévus, des guerres, des chocs politiques ou des mouvements sociaux ont accéléré des processus en cours ou permis des bifurcations imprévisibles. Il est inscrit dans notre mémoire collective que les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont jeté les bases de ce l'on a appelé l'État providence. Aux États-Unis l'impôt progressif mis en place pendant le New Deal par l'administration Roosevelt s'est durci avec un taux maximal de 80 à 90 % en place jusque dans les années 1980. En France, le système de retraite, précédemment basé sur des fonds de capitalisation, s'est effondré pendant la guerre. C'est ainsi que le système de retraite par répartition a été mis en place à la Libération. Plus généralement, dans tous les pays développés, un taux élevé de prélèvement obligatoire nécessaire à la reconstruction d'après-guerre a été pérennisé pour mettre en place des systèmes de redistribution et de couverture sociale.



Dès aujourd'hui le débat s'engage sur ce que devront être les priorités des mois et années à venir. Comme à l'accoutumée, les partis de droite défendent déjà l'idée qu'il faudra travailler plus longtemps, par semaine comme tout au long de notre vie et l'extrême droite veut fermer les frontières et s'attaquer à l'immigration... Au sein du gouvernement et de la majorité les positions contradictoires s'affichent : des proclamations sur la nécessaire souveraineté européenne ou nationale sur des secteurs entiers de la production et des services, mais aucune remise en cause des accords de libre-échange ni aucune obligation faite aux entreprises d'en finir avec des chaînes de production étendue sur toute la planète et dont la crise actuelle a montré toute la fragilité. Des atermoiements que l'on retrouve sur une question aussi sensible que la défense de la vie privée, comme l'a montré l'épisode de l'application de tracking « Stop Covid ».

Dans le monde syndical et associatif les réflexions avancent vite, avec comme fil conducteur la nécessaire articulation entre questions sociales, environnementales et démocratiques. La défense et l'extension du domaine des services publics sont la première des revendications, à

commencer par l'hôpital et les services de santé, qui ont réussi à assurer leurs missions en pleine pandémie malgré une pénurie en personnels et matériels qui était au cœur d'un conflit social majeur ces derniers mois. Mais ce sont aussi l'école et la recherche, les transports et l'ensemble des services publics qui ont permis au pays de tenir ces deux derniers mois et qui doivent être protégés et renforcés. Ce besoin de services publics, qui s'exprime dans tous les pays, est souvent traduit par certaines forces politiques par une demande de plus d'État. Une approche que l'on peut comprendre devant les vagues de privatisations de ces dernières décennies mais qui sous-estime la capacité de la société et de ses acteurs à se prendre en charge directement. Le gouvernement et les services de l'État ont montré ces derniers mois leurs faiblesses et leurs incapacités à répondre rapidement aux défis posés par la pandémie. Il est maintenant de notoriété publique que sur des éléments aussi essentiels que les masques ou les tests, les faux pas et erreurs de l'État se sont multipliés et ont fait perdre des semaines entières. Mais cela est vrai dans de nombreux domaines, où des acteurs associatifs, militants ou venant des mondes de

la recherche, des start-up ou des entreprises ont pris en main directement les actions de solidarité ou ont pallié les défaillances de l'État. À cet égard la coordination internationale et le travail réalisé en commun, et dans la plus grande transparence, par les scientifiques et les chercheurs montrent qu'il est possible de faire des progrès très rapides, dans une logique de « bien commun pour l'humanité » totalement contradictoire avec la recherche du profit maximal qui est celui des multinationales de la pharmacie mais aussi des injonctions des gouvernements à prioriser les brevets et la propriété intellectuelle.

A l'heure où l'État entend protéger les entreprises, en particulier les plus stratégiques, et cela « quel qu'en soit le coût » deux questions centrales se posent. La première renvoie à l'utilité sociale et environnementale de ces entreprises et de leurs services ou productions. L'exemple d'Air France est symbolique à cet égard. Sept milliards de la part de l'État français, plus quelques autres en attente de celui des Pays-Bas, sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée. Ni sociale, Benjamin Smith, le PDG, a déjà annoncé des réductions d'effectifs, ni environnementale, le minimum aurait été d'interdire les liaisons assurées par train à moins de trois heures. La seconde question interroge sur le coût final de ces mesures. Certaines ne seront que des prêts, mais à l'évidence la facture sera lourde et le fait de savoir qui l'assumera devient central. Revenir à un impôt sur la fortune et taxer plus lourdement les hauts revenus devrait s'imposer, mais cela ne se fera pas sans un rapport de force social et politique important.

Plus généralement, cette crise nous oblige à partir de ce qui est essentiel pour repenser notre modèle de société.

D'ores et déjà ce qui n'étaient que des pratiques limitées à certains secteurs de la population ou des revendications vécues comme utopistes deviennent des évidences. Les circuits courts dans l'alimentation redonnent vie à la « souveraineté alimentaire » réclamée depuis des décennies par la Via Campesina et, en France, la Confédération Paysanne. La relocalisation de secteurs entiers de la production, à commencer par les médicaments, va aujourd'hui de soi, les déloca-

lisations et l'extension sans fin des chaînes de production ayant montré leur extrême fragilité. Tous les métiers et les activités de la reproduction, du soin, du « care », non payés ou sous-payés, peu reconnus et assurés pour l'essentiel par les femmes, redeviennent les priorités qu'ils auraient toujours dû être. Le rapport entre humains et nature doit lui aussi être revu. Cette crise nous montre les limites d'une vision utilitariste où il ne s'agit que « d'exploiter » les ressources naturelles dans un rapport de domination absolue des humains sur la nature. Nous sommes partie prenante de cette nature et devons réapprendre à vivre dans et avec.

Le tout dessine un changement complet de perspective. Il faudra non seulement réencaster l'économie dans la société, pour reprendre la célèbre formule de Karl Polanyi, mais également réencaster la société dans la nature. Les mouvements sociaux, les syndicats, les associations, peuvent et doivent être au cœur de ces transformations. Cela commence à se faire, pensons par exemple à l'appel « Plus jamais ça, construisons ensemble le jour d'après » signé par des syndicats et des associations, mais nous ne sommes qu'au tout début de cette « grande transformation ».

## Les droits sociaux dans le monde

**Bernard Thibaud**, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots pendant 1995, secrétaire général de la CGT de 1999 à 2013 puis membre du BIT (Bureau international du travail). Auteur de *La troisième guerre mondiale est sociale*.

**A** l'heure où j'écris ces lignes il est encore impossible d'avoir une mesure précise des conséquences sanitaires et humaines de la crise mondiale, toujours en cours, provoquée par le COVID 19. Le nombre de victimes directes et indirectes est sans cesse en évolution, chaque jour un peu plus dramatique et le bilan à terme renvoyé aux multiples inconnues qui dépendent pour partie des capacités du monde médical et de la recherche à trouver les bons remèdes.

Ceci dit, de premiers constats s'imposent tant du point de vue de la situation des travailleurs à travers le monde, de leurs droits que de l'organisation de l'économie mondiale.

Cette pandémie génère une crise sanitaire mais aussi sociale et économique qui ne peut que renforcer la conviction qu'il nous faut rapidement travailler sur d'autres bases pour assurer un développement fondé sur la justice sociale et la préservation de notre environnement et ce à l'échelle planétaire.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), agence spécialisée des Nations Unies, chargée de « promouvoir la justice sociale » est un observatoire à l'expertise inégalée pour analyser les évolutions en cours.

Ses premières observations sont alarmantes.

A la mi-avril près de 7 % des heures de travail auront disparu au second trimestre 2020, soit l'équivalent de 195 millions d'équivalents temps plein, 81 % des personnes sont affectées par la fermeture partielle ou totale des lieux de travail en lien avec les mesures de confinement, 1,25 milliard de personnes courent un risque élevé de licenciement ou de réduction de salaire. Cela conduit l'OIT à qualifier cette période de « crise mondiale la plus grave depuis la seconde guerre mondiale »

Si le virus ne semble faire aucune dis-

inction de ses cibles en fonction des origines, de la couleur de peau ou des confessions des uns et des autres, force est de constater, une fois de plus, que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne pour y faire face.

Aujourd'hui 55 % de la population mondiale, soit environ 4 milliards de personnes ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale et beaucoup de pays s'appuient sur des mécanismes d'assurance privée (accessibles à une minorité) comme alternative à l'absence de système public. 40 % ne disposent d'aucune assurance maladie et d'accès au service de santé, les condamnant ainsi à rester au travail quelles qu'en soient les conséquences pour leur propre vie et celles des autres. Dans de nombreux pays, les politiques d'austérité et « d'assainissement des finances publiques » ont contribué à affaiblir les capacités existantes des réseaux de santé et ou des prestations garanties aux travailleurs. Le chômage va exploser. Or aujourd'hui moins d'1 chômeur sur 5 a droit à des indemnités. Beaucoup n'ont pas d'autre choix que de continuer à travailler pour continuer à se nourrir quels que soient les risques pour leur santé et celle de leurs proches. Dans bien des pays vous perdez à la fois votre emploi, l'assurance maladie et les droits à la retraite qui y sont liés. Concernant les retraites, celles assises sur des fonds de pensions soumis aux aléas des marchés financiers risquent d'entraîner une paupérisation considérable des plus âgés. Ce tableau peu glorieux est en décalage avec les nombreuses délibérations internationales engageant les états à faire de la protection sociale pour tous une priorité mondiale.

Face à l'urgence et aux pressions sociales, de nombreux pays ont dû prendre des mesures improvisées : des indemnités maladies financées par l'impôt à des travailleurs qui n'y auraient pas droit sans cela, des mécanismes de protection des

chômeurs pour ceux qui ne sont normalement pas éligibles à l'assurance chômage, des aides aux revenus des familles, la distribution de prestations en nature comme la fourniture de repas ou de denrées alimentaires. L'OIT a recensé 548 mesures applicables dans 108 pays. Mais ces « interventions ponctuelles risquent de déboucher sur une réponse limitée et tardive » et l'OIT de rappeler « qu'une couverture sanitaire et sociale insuffisante ne met pas seulement en danger les pays concernés mais la communauté internationale tout entière ».

La précarité sanitaire et sociale d'un grand nombre de travailleurs repose en grande partie sur un autre constat lui aussi accablant : 60 % des emplois dans le monde, soit 2 milliards de personnes, travaillent dans l'économie informelle. Autrement dit l'essentiel du commerce mondial repose sur la surexploitation de travailleurs dont l'activité n'est pas contrôlée, ne donne pas lieu au paiement de cotisations et au versement de l'impôt mais génère des sources de profit confisquées par une minorité. La dernière conférence de l'OIT relevait qu'entre 1980 et 2016, le 1 % le plus riche de la population mondiale a absorbé 27 % de la croissance du revenu mondial, alors que les 50 % les plus pauvres n'ont bénéficié que de 12 % !

Le phénomène peut s'amplifier encore si rien ne devait changer. A titre d'exemple en Inde, où 90 % de l'emploi est informel, ce sont 400 millions de travailleurs qui risquent de s'enfoncer dans la pauvreté durant la crise !

« La pauvreté où qu'elle existe constitue un danger pour la prospérité de tous » : c'est un enseignement historique issu de l'expérience de la crise de 1929. En ignorant l'impact social de cette crise, les gouvernements de l'époque ont conforté le terreau sur lequel le racisme et la xénophobie ont donné naissance au fascisme et à ses conséquences dévastatrices. Ce n'est donc pas en opposition « aux autres » qu'il faut penser les nouvelles réponses. Pas plus que le virus n'a de frontière, les nouvelles approches ne doivent penser le national en excluant l'international. C'est la coopération qui fait l'humanité.

Les gouvernements et les institutions européennes qui agissent selon leurs directives ont alimenté les maux dont souffre



le monde par leur politique ultralibérale. « L'économie sociale de marché » a d'abord été conçue comme un espace économique en concurrence avec les autres parties du monde au détriment des valeurs humanistes et sociales. La compétition s'est intensifiée au sein même de l'UE entre les pays qui la composent et l'on peut ainsi constater qu'à la moindre crise, chaque état veille d'abord à ce qu'il estime être son propre et principal intérêt.

Loin de disqualifier le message syndical, cette crise sans précédent, dans sa dimension dramatique, conforte le diagnostic et les revendications exprimées de longue date par les syndicats. Revendications concernant les droits sociaux, les mécanismes qui prévalent pour le commerce international, la course à la rentabilité financière au détriment de la justice sociale et de la préservation de l'environnement, la mise en concurrence des tra-

vailleurs, de leurs pays et de leurs continents, l'impact provoqué par la réduction des financements alloués aux services publics pour privilégier les entreprises et leur compétitivité au moindre coût etc. La liste est interminable des enjeux sur lesquels la parole des syndicalistes a été ignorée. Nous sommes plus forts pour réaffirmer combien l'approche qui dominait au sortir de la Deuxième Guerre mondiale n'est pas si désuète : il faut consacrer « la primauté des aspects humains et sociaux sur les considérations économiques et financières » affirmait la conférence de Philadelphie en 1944. Cette approche est incompatible avec l'hégémonie que l'on octroie à 80 000 multinationales qui ont la mainmise sur la structuration de l'économie mondiale et qui conduisent leurs activités en fonction de leurs seuls intérêts quoi qu'il en coûte sur le plan humain, des droits civils, des droits sociaux et démocratiques. À cet égard, il nous faut être attentifs et exigeants à l'égard de toute velléité de se servir de la crise comme alibi justifiant la remise en cause de droits et de libertés fondamentales. Les restrictions compréhensibles pour raisons sanitaires ne peuvent être que temporaires et préparer au contraire de nouveaux espaces démocratiques permettant aux travailleurs de penser le monde de demain sur de nouvelles bases, celles de l'entraide et de la solidarité.

C'est sans doute là l'un des enjeux principaux et l'enseignement majeur que l'humanité doit tirer de cette crise ! Le monde ne doit pas repartir comme avant, suivant les mêmes préceptes, ceux qui l'ont conduit au bord du précipice sanitaire, social et environnemental ! Le jour d'après ne doit pas se lever sur le même horizon bouché que celui que nous avons connu, où aucune alternative n'est possible ! La situation doit nous conduire à oser l'audace, à imaginer d'autres futurs possibles !

La période invite à la multiplication des promesses et des paroles qui risquent fort de rester sans lendemain. Le phénomène n'est malheureusement pas nouveau.

Après la crise financière de 2008, Nicolas Sarkozy dénonçait « les rentiers qui empochent les dividendes en dormant » mais ce sont pour l'essentiel les citoyens et l'argent public qui sont venus renflouer

les banques sans que le système financier international n'ait été réformé sur l'essentiel.

J'étais présent lorsqu'Emmanuel Macron dénonçait devant la conférence de l'OIT à Genève en juin 2019 « le capitalisme devenu fou ». En rentrant à Paris il s'engageait dans la remise en cause de notre système de retraite.

Ce qui était affirmé comme impossible hier, voire dénoncé comme démagogique parfois, devient d'actualité. On peut dépasser les 3 % de déficit publics, il faut plus de moyens pour l'hôpital public, il faut davantage maîtriser nos chaînes de production, entre autres dans les médicaments et l'alimentation, « les derniers de cordées » deviennent les héros de la République... Ces volte-face spectaculaires peuvent légitimement susciter l'indignation lorsqu'on se souvient comment ont été traitées les mobilisations pour la défense des services publics dont l'hôpital ou les occupations d'usines qui font aujourd'hui défaut dans nos capacités autonomes de production. Le terrain où s'affrontent les idées n'est plus le même aujourd'hui. Dramatiquement il impose à tous de rechercher des réponses en rupture avec le passé. Le mouvement syndical avec son expertise et ses expériences y est préparé. Sa place dans la société doit être confortée partout dans le monde pour répondre aux nouvelles exigences sociales et environnementales.

S'il apparaît de plus en plus évident que de vraies ruptures sont à concevoir dans de nombreux domaines, il faut aussi convenir qu'il n'y aura rien d'automatique et surtout : qui va en décider ?

Les travailleurs et leurs syndicats doivent avoir voix au chapitre et pour ce faire, il faut élargir leur espace d'intervention. C'est ce qui m'amène à considérer la lutte pour le respect des libertés syndicales dans le monde comme primordiale. La moitié de la population vit dans des pays qui ne protègent pas les droits, pourtant qualifiés de fondamentaux, que sont la liberté d'association des travailleurs en syndicats et le droit à la négociation collective ? C'est le « travaille et tais-toi » qui domine. Ça aussi ça ne peut plus durer !

## Gérer l'urgence, préparer l'avenir, Les promesses d'une mobilisation sociale sans précédent

**Sophie Bérout**, politologue, maître de conférences de science politique à l'université Lumière Lyon-2. Auteure de *Pour une sociologie politique du syndicalisme : structures, pratiques et représentations*,

**Jean-Marie Pernot** politologue, chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (Ires). Auteur de *Syndicats, lendemains de crise ?*

La brusque arrivée de la pandémie a imposé une chronologie très simplifiée : l'« avant » caractérisé par un très fort degré de tension sociale, le « pendant » qui suspend en grande partie les thématiques disputées de l'avant (les retraites en particulier) et un « après » qui connaît un haut niveau de disputes sur les conditions de la reprise, de la note à payer, nouvel enjeu de luttes. Sans négliger les ruptures induites par l'évènement, il est utile cependant de saisir les dynamiques sociales sous l'angle d'une certaine continuité. La crise sanitaire a mis à jour les ressources d'une société qui se met en branle face aux défaillances et à l'incurie de la puissance publique. La crise de l'État ainsi révélée doit trouver des réponses auxquelles le mouvement syndical peut apporter sa pierre.

### Une colère sociale maintenue

Au moment où survient la pandémie de Covid-19, plusieurs mouvements sociaux s'étaient relayés depuis 2018 culminant dans la mobilisation contre le projet de réformes des retraites : le mouvement des gilets jaunes, les grèves dans les EPHAD puis dans l'ensemble du système de santé montraient déjà certaines fractures sociales bien connues. Sans revenir sur les détails de cette période, les mouvements sociaux qui traversaient le pays depuis plusieurs mois évoquaient ce que de nombreux commentateurs ont appelé des « colères sociales ». Ces colères qui se sont parfois exprimées en dehors de cadres collectifs déjà éprouvés – comme celle des gilets jaunes – ont connu leur acmé dans le mouvement contre les retraites, mouvement fort, discontinu dans ses formes et très divers par l'étendue des groupes mobilisés.

Rappelons brièvement la séquence : la grève dans les transports a représenté la première phase, les travailleurs de ces secteurs ont en grand nombre cessé le travail attendant d'être rejoints par d'autres, du moins était-ce la promesse implicite des syndicats appelant au blocage du pays. La grève ne s'est cependant pas développée en dehors de journées d'action : malgré un haut niveau de rejet et les protestations contre les nouvelles épreuves de contrôle continu au Bac, elle ne s'est pas étendue parmi les enseignants par exemple ; l'essoufflement des grévistes, compréhensible après un mois de grève et plus, n'a pas pour autant marqué la fin de la mobilisation. D'autres secteurs, comme l'université et la recherche, sont entrés en mouvement selon des formes variées telles que nous les avons déjà évoquées<sup>1</sup>. Par son ampleur, sa variété et sa durée, ce mouvement social soulignait une tension entre, d'une part, la force de la mobilisation, le réservoir impressionnant d'initiatives émanant de collectifs locaux et de professions inhabituellement mobilisées et, d'autre part, le flagrant déficit de puissance syndicale déjà mis à jour lors du mouvement des gilets jaunes.

Les formes de solidarité mais aussi de protestations citoyennes qui émergent au cœur de la crise sanitaire renforcent le sentiment d'une population qui est loin d'être démobilisée et attestent de réserves d'inventivité. Si les soignants bénéficiaient avant même l'arrivée du Covid-19 d'un soutien de l'opinion publique lorsqu'ils se mobilisaient pour défendre l'hôpital public, c'est à un véritable plébiscite qu'on peut assister aujourd'hui. De manière plus générale, les services publics ont été « redécouverts », validant les campagnes organisées depuis plusieurs années par les syndi-

<sup>1</sup> Sophie Bérout, Jean-Marie Pernot, « La grève, malgré tous les obstacles », *Le Monde diplomatique*, n° 792, mars 2020.

cats mais aussi certaines revendications des gilets jaunes et les protestations des élus locaux contre la politique de l'aménagement (déménagement) du territoire.

Le déconfinement s'annonce sous le sceau de la débrouille locale pour assurer la reprise (ou la non reprise) de l'école et du travail. Ces moments confirment au moins deux choses : d'une part, l'opinion selon laquelle la société est porteuse d'inventions et d'initiatives ; d'autre part le décalage total entre cette vitalité et un système politique naufragé par la dérive monarcho-présidentielle de nos institutions, avec des prises de décisions sans réelle concertation avec les autres niveaux de pouvoir ou les professions impliquées (contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays). La crise sanitaire débouche inmanquablement sur une crise économique profonde mais pourrait également accoucher d'une crise institutionnelle tant ces questions qui, d'ordinaire, intéressent peu les citoyens, leur sont revenues en boomerang.

#### Les syndicats dans la nouvelle configuration conflictuelle

Comment éviter que ce potentiel de mobilisation, ne se disperse et/ou soit absorbé dans les luttes locales ? Celles-ci sont importantes car les pressions sont fortes pour un retour rapide au « comme avant » et, pour ceux qui l'auraient oublié, les déclarations du Medef sont sans ambiguïté sur les objectifs : récupérer aussi vite que possible le temps et la profitabilité perdus pendant la crise en se débarrassant au passage des normes sociales et environnementales. Les directions d'entreprise n'ont pas hésité à utiliser la nouvelle architecture de représentation du personnel dans le privé – les CSE – pour mettre en œuvre de façon très rapide, et avec un semblant de négociation, les ordonnances Covid. Dans bien des endroits, les équipes syndicales ont été prises de court, débordées par cet usage très managérial des outils et instances de représentation.

Comment éviter aussi que la profonde colère qui traverse toutes les couches de la population au-delà de leurs affinités partisans, ne reste stérile ? E. Macron et son gouvernement portent de grandes responsabilités en tant qu'acteurs de ce naufrage, mais ils sont en même temps les symptômes de causes structurelles bien plus difficiles à changer que le titulaire du poste de Président. Faire le lien entre les tensions

du retour à la « normale » et une perspective de transformation qui remet en cause les fondements mêmes du capitalisme financier, voilà qui renvoie, en fait, à la « double besogne » du syndicalisme déjà énoncée dans la Charte d'Amiens. Mais l'occasion est donnée d'en faire autre chose qu'une mention de congrès ou un objet de pieuses révérences.

Or, comme on l'a rappelé, il existe plus qu'un hiatus entre ce mouvement social de très haut niveau et l'état du mouvement syndical, fragmenté et à la peine pour organiser véritablement l'ensemble du groupe social qu'il entend représenter. En même temps, ce mouvement syndical a gagné des forces dans le long combat contre la réforme des retraites et n'a finalement pas subi de défaite, alors même que le recours au 49.3 annonçait un passage en force dévastateur du gouvernement. Dans la configuration actuelle avec des partis politiques progressistes profondément affaiblis et un mouvement associatif multiforme, il revient au syndicalisme une part de la responsabilité « d'intellectuel collectif », c'est-à-dire une aptitude à proposer une représentation de la situation, de ses causes et des voies possibles pour la transformer.

Il nous semble que l'enjeu consistera dans un premier temps à articuler trois registres qui se mêleront dans le cours des choses mais néanmoins distincts. D'une part, les urgences du déconfinement : les règles de sécurité et de protection à faire respecter, les durées de travail exagérées, les dépôts de congés obligatoires, etc. Le second registre est celui de l'ordre public social : les mesures prises par ordonnances risquent fort, comme en matière de libertés publiques, de rester longtemps en œuvre et il y a aura de fortes pressions pour pérenniser ce qui pourrait bien devenir de nouvelles normes, la durée maximale du travail étant assez emblématique de ce point de vue. Le combat consistera aussi à transformer la reconnaissance sociale acquise par certaines professions – des agents hospitaliers à ceux des EHPAD ou aux aides à domicile – en recrutements massifs, en augmentations de salaire et en améliorations des conditions de travail. Le troisième niveau est celui du modèle de développement. Il est impressionnant car il renvoie à l'enjeu de l'emploi et du chômage qui vont être la préoccupation majeure dans les mois (les années ?) à venir. La crise sanitaire a permis un bond impres-



sionnant dans les représentations partagées par la population des méfaits du système économique. Sans que le capitalisme soit toujours mis en cause de manière explicite, il y a eu progression d'une prise de conscience de la dynamique mortifère à laquelle conduit le retour au modèle antérieur. On ne sait pas la durabilité de tels moments de conscience : il est probable que le retour aux pratiques et sociabilités antérieures sera apprécié après les

contraintes du confinement et contribuera à une certaine aspiration au « comme avant », mais beaucoup ont également profité de ce temps suspendu pour réaliser les dégâts du mode de vie que cadencent les jours ordinaires. C'est à cela, au-delà des luttes quotidiennes, qu'il faut tenter de répondre : éclairer les prises de conscience, donner chair, proposer des perspectives. Cependant, l'emploi va être une priorité essentielle et il faudra des réponses d'autant plus problématiques pour le mouvement syndical que sa perte touche d'abord les catégories les plus précaires (intérimaires, CDD, travailleurs des PME).

On a vu se consolider dans la crise plus que des convergences, des rapprochements qui concrétisent des possibilités d'alliances, pour certaines inédites : d'abord avec les composantes les plus engagées dans la protestation sociale dans le sillage de l'avant Covid-19, c'est-à-dire entre syndicats et certaines associations (comme Attac, par exemple), les liens construits localement avec les secteurs en lutte contre la réforme des retraites. D'autres alliances sont possibles encore, avec des groupes sociaux ou des secteurs de l'opinion peu préoccupés jusque-là par les questions liées au mode de développement : des travailleurs indépendants, artisans, des petits patrons de l'industrie et du commerce, les agriculteurs, en tout cas nombre d'entre eux... Certes beaucoup de patrons de PME exercent des pressions sur leurs propres salariés ou leurs sous-traitants. Toutefois, beaucoup seront, avec leurs salariés, les victimes de la reprise qui une nouvelle fois fera la part belle aux grandes entreprises.

La puissance d'un acteur social, c'est sa capacité à agir et à proposer des visions du monde, à imposer une direction au mouvement de la société, à se rendre incontournable aux forces adverses. Cela passe d'abord par l'exercice d'une capacité représentative suffisamment large du groupe qu'il entend représenter, mais aussi par une capacité à créer des alliances, à affaiblir l'homogénéité du camp adverse, à priver le « bloc bourgeois » du support d'autres groupes dominés mais dépourvus de la conscience de l'être. Bref, il s'agit pour les syndicats de contribuer à déposer, avec d'autres acteurs, les germes d'une hégémonie alternative.

## Un autre monde est possible !

**Les 3D – Alain Dalançon, Josiane Dragoni et Jean-Michel Drevon,**

chercheur.es de l'IR-FSU. Coordinateurs de *La FSU dans la cour des grands*.

**L**a pandémie du covid 19 révèle dans toute son ampleur la crise qui affecte le big-bang de la mondialisation du capitalisme néolibéral. S'ouvre alors le champ des possibles pour un autre big-bang, celui de la construction d'un autre modèle. « Rouvrir le futur avec un projet d'émancipation : telle est bien la tâche prométhéenne du XXI<sup>e</sup> siècle », écrivions-nous dans la conclusion du tome II de l'« Histoire de la FSU, Dans la cour des grands », publié avant l'explosion de la pandémie. « Le syndicalisme y a sa partition à jouer » poursuivions-nous. L'heure a sonné pour que, sans tarder, on passe des souhaits aux actes, face à un capitalisme qui a largement démontré sa capacité à se reproduire en se caméléonisant.

En quoi une approche historique peut-elle permettre d'éclairer la nature des enjeux, ainsi que la conception et la construction d'un autre monde, dans lequel le syndicalisme doit avoir sa part, en particulier celui se réclamant de la « transformation sociale » qui reste la boussole de la FSU ? Analyser le passé pour agir au présent et se projeter dans l'avenir, telle reste bien le sens de notre modeste recherche, car « l'histoire est un laboratoire actif de notre présent » (Rosanvallon).

### La crise systémique

Nous ne reviendrons pas longuement sur la crise générale et mondiale, systémique, sur ce « basculement du monde » perceptible dès la fin du siècle dernier, et que nombre d'historien.nes, économistes, sociologues, politistes... ont analysé. Nous mettrons seulement l'accent sur le rôle de l'État. Beaucoup se félicitent aujourd'hui des capacités protectrices de l'État-providence dans le domaine sanitaire et social. Mais n'oublions pas que depuis les années 1980, l'État est devenu un des principaux outils de l'extension

du néolibéralisme, qui est un libéralisme de gouvernement. On est entré dans un nouvel âge de l'État dont les structures et les fonctions ont été réagencées au service des politiques supranationales et des intérêts du capitalisme financier mondialisé. C'est dans ce cadre que s'est accompli en France le détricotage de l'État social cimenté à la Libération, et que s'est imposé le concept d'« État stratège » se substituant à celui d'État social.

Face à cette offensive mise en œuvre à l'échelle européenne et mondiale, le mouvement social est resté pour l'essentiel organisé à l'échelle nationale et s'est développé à partir d'enjeux propres à chaque pays. En France, si le syndicalisme a pu freiner l'offensive avec les fortes mobilisations des années 1990, il se trouve acculé à la défensive depuis les années 2000, renvoyant ainsi au second plan les premiers linéaments du combat pour l'altermondialisme.

Cette relative impuissance s'explique certes par la force des tenants de la mondialisation néolibérale, mais aussi par des causes internes au syndicalisme. De plus en plus divisé, de moins en moins représentatif, surtout dans le secteur privé, il a été incapable de constituer un front uni – ou quand celui-ci a existé, il n'a pas duré –, susceptible d'entraîner la masse des salarié.es. Sa réunification ou son unification, portée par la FSU, reste un mythe, non mobilisateur. Le fossé entre syndicalisme d'accompagnement et syndicalisme de transformation sociale s'est approfondi, on l'a bien vu pendant ces derniers mois dans la lutte contre la réforme macronienne systémique des retraites. C'est la capacité représentative du syndicalisme qui est gravement en jeu aujourd'hui.

À cela s'ajoute l'absence d'un récit politique mobilisateur. L'effondrement du mur de Berlin et le ralliement de la social-démocratie au marché, à la concurrence et à l'attractivité, ont fini de saper

l'espoir en une alternative écologique, économique et sociale. Dans le même temps la démocratie représentative a perdu de sa crédibilité. Le relais ou le partage des tâches entre syndicats et partis politiques de gauche ne fonctionne plus comme cela avait pu exister jusque dans les années 1970.

### Réensemencer l'espoir

Et pourtant les raisons d'espérer et de créer des alternatives perdurent. Que ce soient les luttes syndicales, comme nous l'avons montré dans notre livre, celles des femmes, des peuples, des immigré.e.s qui connaissent un nouveau souffle partout dans le monde, ou la lutte contre le réchauffement climatique notamment dans la jeunesse. La tâche sera longue pour réensemencer l'espoir. Mais les graines sont là.

Les quatre crises, sanitaire, économique, sociale et écologique qui explosent aujourd'hui sont certes différentes de celles qui les ont précédées. Mais on ne construit jamais rien à partir de rien. Le programme des « jours heureux » et le modèle de sécurité sociale français élaboré à la Libération furent la traduction de ce qui avait été pensé et commencé pendant le Front populaire. Nous ne partons pas de rien aujourd'hui pour penser un monde nouveau et le construire.

Le syndicalisme y a son rôle à jouer. À condition qu'il retrouve l'esprit de la « double besogne » de la charte d'Amiens. « Grâce à son accumulation d'expériences et à sa vocation de rassembler tous les salarié.e.s, citoyen.ne.s au travail, et tous les exploité.e.s, mieux que d'autres peut-être, il peut s'appuyer sur la synergie entre démocratie syndicale et salariale, entre corporatif et social pour un projet de société démocratique et solidaire » écrivions-nous. Par nature, le syndicalisme est en effet porteur de l'intérêt général, qui ne peut être défini seulement par la majorité politique sortie des urnes, et qu'il convient de distinguer de « l'utilité commune », mentionnée dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et justifiant les distinctions sociales (à laquelle le président Macron a fait référence dans son discours du 13 mars 2020).

### Que faire ?

Notre rôle n'est pas de proposer un programme. Mais de mettre en exergue les sujets essentiels, voire à être des « lan-

ceurs d'alerte », en fournissant avec recul des éléments d'appréciation et d'argumentation.

La question fondamentale posée aujourd'hui n'est pas celle de la « reprise rapide », coûte que coûte, à coups de centaines de milliards. Ce n'est pas non plus cette aspiration largement partagée du « retour à la normale ».

Gageons que c'est sur ce thème que vont surfer la grande majorité des gouvernants ou prétendants à gouverner. Ce retour à la normale peut se conjuguer avec le repliement sur l'État-nation, assorti du retour des frontières et de contrôles policiers des sociétés. Cela ne peut être la solution. Que la peur et l'ignorance ne soient plus ce qui prime pour faire société ! Au contraire, seule la connaissance positive – qui n'exclut en rien l'humanité des relations – est apte à ancrer durablement la solidarité entre individus et peuples pour faire société : ce n'est pas qu'une question de sentiments souvent fugaces. À cet égard, le rôle de l'éducation et de l'information est primordial, dans un combat d'abord idéologique, et dans lequel la responsabilité du syndicalisme est grande, particulièrement celui des personnels de l'éducation et des services publics en général.

### Des pistes en débat

Faut-il refonder le syndicalisme ? Nul doute qu'il ait en tout cas besoin de se remettre en question, pour inventer les chemins de l'émancipation en ce XXI<sup>e</sup> siècle. À partir du réel, à partir du travail de tous les professionnels. En mettant au premier plan l'utilité sociale et écologique du travail, qui a été mise en lumière lors de la pandémie.

On pourrait ainsi remettre en perspective les « métiers » sur lesquels s'est construit le syndicalisme, et la valeur du travail, de la manière de l'effectuer aux conditions de son exercice, afin d'inventer le nouvel État social-écologique démocratique du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans cette perspective, il s'agit de redonner toute leur valeur aux services publics et à la fonction publique aux yeux de ceux qui en bénéficient, les usagers, comme de ceux qui les servent, les personnels. C'est en définitive toute la question de la démocratie qui est en jeu à travers ce croisement de la démocratie sociale, salariale mais aussi de genre. Malgré les progrès accomplis, il n'y aura pas d'émancipation de l'humanité sans libération des femmes, dans nos pays riches comme dans les pays pauvres. Ni sans éthique du « care ». De même, la question du travail vivant, libéré de son exploitation, se pose dès aujourd'hui.

La vie ne passe pas après le profit, et il ne s'agit plus de s'en remettre à la prise du pouvoir ou à un débouché politique pour libérer le travail de son exploitation et l'humanité du patriarcat, comme l'ont démontré les échecs des processus d'émancipation du XX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit de conjuguer liberté, égalité et solidarité afin de renouer avec l'idéal démocratique porté par les Sans-Culottes pendant la Révolution française. Cette aspiration profonde n'a depuis cessé de ressurgir, sous la forme de la républiques démocratique et sociale en 1848, lors de la Commune, ou encore en 1944-1945 sous la forme d'auto-organisation ouvrière. La créativité sociale et rebelle a ressurgi avec les Gilets Jaunes, puis dans la diversité créatrice des femmes, des musiciens et danseurs de l'opéra ou des avocats dans la lutte pour les retraites... Dès les débuts de la pandémie, face à l'aveuglement dogmatique des gouvernants, les initiatives professionnelles et sociales se sont



multipliées, terrain fertile de nature à vivifier le syndicalisme

Dans cette optique, les structures syndicales ne sont pas un sujet à traiter en dernier lieu, comme s'il découlait naturellement des pratiques démocratiques. C'est de l'outil collectif dont il est question. Unification, auto-organisation et autogestion, prééminence de la structuration horizontale ou verticale : ces sujets ont constamment occupé une place importante dans les débats syndicaux. Ne pas laisser aux seuls partis politiques le soin de définir le projet politique ne signifie nullement en revenir à l'anarcho-syndicalisme repeint aux couleurs d'aujourd'hui. Il est temps de sortir de la fragmentation, de l'autonomie par défaut et de l'indécision entre organisations d'accord sur l'essentiel. Ce qui implique l'abandon d'un certain patriotisme des syndicats, des convergences avec d'autres formes d'organisation, allant de pair avec une ouverture aux problématiques nouvelles de la démocratie du genre, de l'accueil des migrants, de l'aide aux pays pauvres — qui ne peut se réduire à la suspension de leur dette —, de l'écologie, question centrale qui déborde la préservation de la nature et nécessite d'autres modes de production et de consommation. Dans ces domaines, dès le début du siècle, certains syndicats, dont la FSU,

avaient participé à la recherche tâtonnante d'alternatives pour l'émergence d'un monde différent. « Prémices prometteuses » écrivions-nous.

Mobiliser les intelligences et les forces vives du syndicalisme, des associations, des collectifs citoyens pour construire, au niveau national, européen et mondial, non pas une pseudo « convergence » mais des alternatives mobilisatrices et porteuses d'avenir : voilà l'ordre du jour et l'enjeu. Ce qui demandera certainement patience et opiniâtreté. Lucien Sève disait en 2018 peu avant sa mort : « La tâche qui domine est l'invention concrète d'un post-capitalisme, énorme tâche qui ne s'accomplira pas d'un coup comme en rêvait la révolution à l'ancienne, mais au contraire par enchaînement cohérent de réformes révolutionnaires. Chaque collectif qui travaille en ce sens est dans le vrai, mais à condition impérative de mettre son objectif particulier à la hauteur de la visée transformatrice générale. »

Et pour cela, nous avons besoin d'une utopie nouvelle, libératrice et mobilisatrice car « l'avenir a lui aussi son histoire qui reste à rêver et à inventer » (L. Bantigny).

## Responsabilité et recherche

**Michel Blay**, directeur de recherche au CNRS, philosophe et historien des sciences. Président du conseil scientifique de l'IR-FSU. Auteur de *Critique de l'histoire des sciences*.

La science, la recherche et l'innovation, quoique suivant des modalités différentes mais de nos jours profondément entremêlées, sont au cœur du fonctionnement et du développement de nos sociétés. Elles ont donc une responsabilité très importante à l'égard du mode de vie des citoyens, de leur santé et de l'organisation sociale comme en témoignent, par exemple, les questions énergétiques, environnementales ou bien encore celles liées à l'accroissement des connexions numériques et corrélativement à la surveillance.

Une responsabilité sur laquelle il convient de s'interroger pour en préciser les formes et les limites en regard, en particulier, de la crise sanitaire actuelle qui, sur bien des points, est exemplaire : les débats entre « experts » font rage sans que les éléments des dossiers ne soient présentés ni les affirmations vraiment argumentées ; la confusion règne dans l'usage des termes et par conséquent dans les contenus de connaissances qu'ils recouvrent : il convient par exemple de ne pas confondre : biologie, médecine, recherche, expérimentation, protocole, procédures empiriques etc. ; la parole citoyenne est gommée au profit d'un discours autoritaire « top down » qui s'autorise, dans l'opacité, d'avis d'« experts » ou de commissions ad hoc.

Il apparaît donc indispensable face à une telle situation où la confusion s'installe, de revenir sur un certain nombre de questions essentielles. Je les aborderai suivant trois axes, couvrant tant la responsabilité des chercheurs, enseignants chercheurs et « experts » que celle des politiques de la recherche, et cela en m'interrogeant sur la nécessité de construire des débats citoyens et démocratiques : 1) Responsabilité et innovation ; 2) Responsabilité et expertise ; 3) Responsabilité et politique de la recherche.

### 1 – Responsabilité et innovation

Que signifie le terme innovation qui occupe les médias mais aussi les milieux

de la recherche et de ses dirigeants ? Il faut innover, innover de façon permanente pour retrouver une croissance qu'on paie cher aujourd'hui sans que nous l'ayons retrouvée ! Que signifie ce terme pris comme il l'est de nos jours dans le sens unique d'innovations techniques et industrielles, alors qu'il serait, dans bien des cas, prioritaire de s'intéresser aux innovations politiques avant de chercher une réponse technique ? Ce terme désigne en général des objets destinés à fournir aux citoyens devenus consommateurs des services et des appareils nouveaux, voire des médicaments. Le plus souvent seulement partiellement améliorés, censés favoriser le bien être individuel par l'augmentation du confort et des choix dans la diversité technique favorisant une politique de l'offre et de la consommation sans limite. L'innovation correspond aussi à la mise au point de méthodes de production ou de distribution conduisant principalement, par l'autonomisation normalisée des tâches (rôle de l'Intelligence Artificielle), à une réduction du temps de travail (et par suite à une transformation du travail), ainsi qu'à plus de productivité industrielle et agricole.

L'innovation c'est toujours du plus à consommer et à produire, associé à une stratégie marketing, à un avantage concurrentiel, dans l'ignorance des conséquences et des actes ; en toute absence d'attitudes responsables sauf à l'occasion de discours lénifiants. Des discours où l'on fait souvent remarquer que les innovations techniques ont toujours de bons et de mauvais usages. Ce qui est vrai, et prétendre en faire le tri est illusoire car il est impossible de tout prévoir. En revanche, il n'est pas illusoire de s'interroger sur ce que la technique comme l'innovation changent dans nos vies, le monde, notre relation aux autres, au temps et à l'espace ; autant de questions citoyennes.

J'ai souhaité développer ce thème de l'innovation car il est central et traverse toute la recherche. On ne peut plus parler aujourd'hui, comme pour se dédouaner





la façon dont il convient de le traiter (je ne considère pas ici les conflits d'intérêts dont la multiplication à tous les niveaux est honteuse et finit par jeter l'opprobre sur toute la communauté).

Deux aspects se dégagent: À quelles conditions et à quel moment un « scientifique » peut-il ou doit-il intervenir dans le champ sociétal alors qu'aujourd'hui, pendant la crise sanitaire, chacun se pousse sur les chaînes de la télévision ou de la radio pour y aller de son avis qu'il dénomme, le plus souvent, sans aucune réserve, « expertise » ?

de ce que l'on fait, de recherches fondamentales (voire pures!) et de recherches appliquées car il est impossible de définir dans l'absolu, indépendamment de son propre champ de recherche, ce qui est « fondamental ». Il convient bien plutôt de parler de recherches libres et non orientées et de recherches sur programmes, ces dernières aspirant l'essentiel des crédits en vue de résultats finalisés et si possible rentables rapidement par la création entre autres de start up. Dans cet environnement, largement productiviste et concurrentiel, la recherche, quelle qu'elle soit, a à voir à un moment ou à un autre avec l'innovation et finalement avec une responsabilité sociale évidente: trop de chercheurs ou d'enseignants chercheurs croient se vouer seulement à la connaissance alors que lucidement ou non, ils transforment la société (via, souvent, des start up) sans l'avis des citoyens qui sont cependant les premiers concernés. La crise actuelle montre la nécessité de reconstruire des lieux de paroles et d'actions efficaces où pourraient s'exprimer les choix de vie citoyenne face à l'innovation irresponsable.

## 2 – Responsabilité et expertise

Lorsqu'un problème environnemental, industriel, économique, politique ou de santé etc. se pose, on fait appel à un scientifique dénommé à ce moment, en général, « expert ». Or donner un avis ne va pas de soi. Il impose à la fois d'être parfaitement conscient des limites à l'intérieur desquelles cet avis est valide et d'éviter de le formuler sur le vif, dans la spontanéité de l'expertise journalistique, sans prise en compte réelle du problème soulevé et de

## – Les conditions de la connaissance

Le premier aspect de ces conditions impose de s'interroger sur les « outils » que le scientifique possède pour construire sa connaissance. Il doit être toujours capable, au regard de ses « outils », d'être en mesure d'évaluer les limites à l'intérieur desquelles se situent les avis et les évaluations qu'il est amené à formuler. La situation n'est pas simple, car, derrière les « outils » se cachent des termes comme « théorie », « expérience », « observation », « modélisation », « simulation » qui renvoient à des processus et à des méthodes très différents impliquant des rapports divers à la connaissance, voire à une certaine visée de vérité. De ce fait, ces termes renvoient aussi à des conceptions différentes de ce qu'on peut comprendre par le mot « science » de telle sorte qu'en utilisant l'un ou l'autre des termes, on fait implicitement parcourir au contenu significatif du mot « science » un champ sémantique qui, pour le dire rapidement, s'étend de la physique théorique à l'ingénierie ou à l'économie la plus empirique. Or, tout n'est pas « science » de la même façon!

Il convient donc en premier lieu de se dégager de ce que l'on pourrait appeler un empirisme naïf. En effet, un phénomène observé, par exemple, par un physicien, n'est pas une donnée immédiate, il est construit, c'est-à-dire vu à travers les théories et décrit dans leurs termes. Une expérience de physique ne ressemble en rien à une simple observation, à la pure constatation d'un état de fait. La théorie physique n'est pas un calque de l'expérience. Elle admet l'hypothèse et le dépassement de l'expérience en construisant un système conceptuel et formel permettant de repérer déductivement des aspects de la réalité.

Ce fonctionnement déductif de la science et, en particulier, de la théorie physique, ne peut être mis en œuvre avec la même exigence dans toutes les situations empiriques. On ne possède pas toujours un cadre théorique susceptible de fournir tous les éléments par le moyen desquels il devient possible de monter une expérience en rapport avec les phénomènes que l'on veut étudier. Ces derniers peuvent, par exemple, présenter un tel enchevêtrement de paramètres, comme dans les sciences biologiques, sociales ou économiques, que l'idée même d'en construire une théorie ou de déduire leur processus d'effectuation d'une théorie existante, d'un corps de science bien déterminé, semble inaccessible. Comment alors mettre en place quelques « morceaux

théoriques » susceptibles de conduire à des prédictions d'une certaine portée permettant de formuler un avis valide et responsable? La chose est fort difficile et délicate. Elle consiste, pour le dire rapidement, à:

1) construire des modèles c'est-à-dire des représentations théoriques simplifiées de certains aspects apparaissant déterminants du phénomène;

2) recueillir les données empiriques correspondant à des grandeurs admises comme significatives;

3) introduire ces mesures dans des calculateurs puissants utilisant des codes de calculs basés sur les « morceaux théoriques » ayant permis la mise en place des modèles et cela afin de faire des prédictions numériques portant sur l'évolution dans le temps des données empiriques initiales.

## – Des régimes de connaissance à l'intervention

Au regard de ce que je viens de préciser, il importe de bien comprendre qu'il existe sous la dénomination de « science » des régimes différents de certitude et de connaissance. Lorsqu'un phénomène est parfaitement décrit par une théorie, la situation est optimale car la déduction à partir de la théorie des propositions décrivant le phénomène est aussi rigoureuse et stricte que possible. En revanche, la modélisation et la simulation, sont des méthodes par lesquelles il est possible d'obtenir des prédictions intéressantes mais qui, en aucun cas, ne peuvent prétendre ni à la totale précision, ni à la certitude, et encore moins à la valeur explicative comme c'est le cas dans la pharmacopée. Elles supposent en outre un discours argumentatif explicitant les implicites.

Voilà les « outils » et les régimes de connaissance à partir desquels le scientifique, au regard des résultats qu'il a obtenus, peut se considérer comme autorisé à donner un avis et intervenir socialement. Il ne doit cependant jamais perdre de vue que ses résultats sont tributaires de la qualité des mesures empiriques initiales et des limites intrinsèques des modèles utilisés. En prenant ces considérations en compte aucun mystère ne peut ni ne doit subsister, aucun mensonge, conduisant à une manipulation de l'opinion, ne peut être accepté. C'est le prix à payer pour permettre des choix responsables et démocratiques. En ce sens, toute faute éthique, dissimulation, altération de résultats, bricolage des formules etc. est inacceptable. Il n'y a pas d'alternative à cette exigence intellectuelle et, certains, dans les champs en construction utilisant abondamment les modèles et la simulation (biologie, intelligence artificielle, environnement, économie) devraient, avant d'intervenir dans les journaux ou sur les ondes, s'interroger un peu plus sur les fondements scientifiques de leurs discours. Sans cela, on le voit aujourd'hui, la défiance se construit, se diffuse sur les réseaux sociaux, le complotisme fait fureur et la démocratie sociale est perdante. Là encore, la reconstruction de lieux de discussions citoyennes indépendamment du bruit des réseaux sociaux s'impose.

## 3 – Responsabilité et politique de la recherche

Sans nous étendre sur l'histoire des politiques scientifiques il convient de remarquer que le style du travail dans la recherche s'est considérablement transformé au cours des dernières décennies. Les procédures et les normes de la recherche se sont trouvées standardisées et orientées vers des objectifs de rendement quantifiable en termes de résultats expérimentaux. La recherche

productive à rendement immédiat est devenue un modèle qui ignore les enjeux de la pensée et l'argumentation philosophique qui régissent les rapports de la connaissance scientifique à la vie intellectuelle et à l'action. L'innovation forcée (voir §1) hante les esprits et accapare les budgets au détriment d'une recherche plus libre et non programmée « down top ». Une telle orientation, centrée sur des impératifs budgétaires à court terme conduit à un certain étouffement du travail sur la longue durée avec des budgets récurrents toujours à la baisse. En cela la responsabilité de la politique gouvernementale depuis deux décennies est considérable dans la crise actuelle, tant par les choix disciplinaires descendants que par l'orientation managériale de la vie des laboratoires.

Ce dirigisme politique qui s'incarne dans la création d'organismes d'évaluation et de programmation de la recherche, comme l'ANR et l'HCERES a été imposé au monde de la recherche. Un dirigisme qui transforme progressivement les chercheurs et les enseignants chercheurs en tâcherons, spécialiste des tableaux Excel et de la pêche aux crédits. Le taylorisme et la prolétarianisation des métiers de la recherche sont à la porte des laboratoires. Ils y sont parfois déjà entrés avec la précarisation généralisée, les procédures automatisées, les protocoles standardisés et les normes ISO.

Redevenons ensemble responsables de l'avenir de la recherche et de ses fins. Remettons-nous à faire de la recherche, développons les connaissances, retrouvons la joie de l'expérience et de l'initiative intellectuelle: réapprenons la liberté de nos projets et laissons l'ANR et l'HCERES imprimer du papier et compter leur vide. Renouons avec le travail collectif contre la stérile concurrence de tous contre tous qui constitue le socle idéologique de la pensée de nos dirigeants. En un mot redevons des chercheurs et des enseignants chercheurs dignes et citoyens, c'est-à-dire responsables du sens leurs travaux au regard de la vie citoyenne (§1), responsables dans leur diffusion (§2) et responsables dans les choix de la politique scientifique nationale et, si possible, internationale (§3).

## Permettre au monde du travail de se constituer en force d'émancipation

**Maryse Dumas** membre du Bureau confédéral de la Cgt de décembre 1995 à décembre 2009. Siègne au Conseil économique, social et environnemental. Co-auteur de *Les femmes dans la CGT : une approche historique*.

On ne reviendra pas à la vie d'avant ! Le confinement ne sera pas une simple parenthèse. Dans bien des domaines, chômage, inégalités sociales, pauvreté de masse, effondrement économique, nouvelles concentrations capitalistes, ce sera bien pire. Dans d'autres, ce sont au contraire des potentialités inégalées de changements durables et fondamentaux qui se feront jour, appuyées sur le discrédit du dogme libéral et sur l'aspiration à ce que la réponse aux besoins humains devienne le cœur des politiques économiques. La recherche d'un nouveau modèle de développement social et écologique, dans lequel les services publics, la santé, l'industrie nationale auraient un rôle accru est déjà dans les têtes, mais elle ne prendra corps que par la concrétisation de rapports de forces de très haut niveau. Le rôle du syndicalisme, de sa capacité d'analyses, de propositions et de mobilisations est plus que jamais incontournable.

Les enjeux fondamentaux auxquels il est confronté depuis des années n'en sont pas véritablement modifiés, mais ils sont éclairés, réévalués au feu d'un réel qui oblige à des mutations rapides.

### L'enjeu de la syndicalisation de masse

Le premier, et sans doute le plus important, de ces enjeux est celui de la syndicalisation de masse et en particulier celle des travailleuses et travailleurs du privé, salariés des PME, des plateformes digitales ou des services à la personne, les plus démunis de droits collectifs.

Dans ce moment si particulier, le syndicalisme aura eu à se concentrer sur ses missions premières et fondamentales : res-

pect des normes de santé et de sécurité au travail, informations des salariés sur leurs droits, négociations sur les organisations du travail, définitions des activités non essentielles. Il l'aura fait à partir de l'existant, de ses forces et faiblesses antérieures, de son expérience militante, et dans des conditions rendues plus que difficiles par les contraintes du confinement.

De fait, cette importante activité n'aura pas pu se déployer dans les catégories déjà faiblement voire pas du tout syndicalisées et qui comptent parmi les plus précaires et les plus exploitées. L'explosion des demandes d'aides alimentaires nous fait mesurer l'ampleur de la très grande précarité dans notre pays et les conséquences, pour des dizaines de milliers de travailleurs pauvres, du recul de l'activité économique et sociale.

Vivant, au jour le jour, de petits boulots plus ou moins déclarés, des dizaines de milliers de personnes se sont trouvées brutalement sans ressources. Sans intervention syndicale, tout laisse à penser qu'elles seront traitées comme de la « chair à canon » quand l'activité va redémarrer et envoyées sur les activités les moins protégées de l'épidémie, mettant ainsi doublement leur vie en danger.

Faute d'avoir su ou pu offrir à ces travailleuses et travailleurs des formes d'organisation qui leur correspondent, le syndicalisme n'a pas aujourd'hui la force d'empêcher cette brutalité. On sait qu'il repose davantage sur des salariés à statut ou en CDI, travaillant dans des grandes entreprises, que sur les autres, qui sont pourtant les plus nombreux. Le mouvement des gilets jaunes avait déjà montré à quel point nombre de travailleuses et travailleurs, souvent aux frontières du

salariat, se sentent laissés pour compte de la société mais aussi des syndicats.

### Faire évoluer les périmètres de l'action syndicale

Cette réalité appelle à, d'une part, faire évoluer les périmètres de l'action syndicale pour les mettre en adéquation avec ceux très fluctuants des organisations du travail de plus en plus mobiles et individualisées, et d'autre part, à modifier les pratiques syndicales : moins de paroles et propositions toutes faites, plus de co-élaborations avec les personnes concernées ; moins de verticalité descendante plus de transversalité horizontale. Cela suppose des choix stratégiques, des formations syndicales, des moyens militants d'autant plus difficiles à dégager que les urgences, à la sortie du confinement, vont être multiples et généralisées à toutes les catégories, sur tout le territoire. La tentation va être forte et légitime de parer au plus pressé et le syndicalisme n'étant nulle part suffisamment fort, de répondre prioritairement aux situations où il y a des syndiqués. Or cela risque de creuser des écarts déjà béants qui rendront encore plus difficiles les rapports de forces globaux. Aucune société ne change positivement tant que le sort réservé aux plus humbles ne s'améliore pas. Et celui-ci ne progressera que par l'implication directe et massive des premiers concernés pour transformer leur condition. C'est aussi la condition d'une démocratie véritable.

La société française vient de découvrir que la satisfaction de ses besoins vitaux, de santé, mais aussi d'approvisionnement, de traitement des déchets, de sécurité, et de bien d'autres choses, dépend de l'implication de millions de travailleuses et travailleurs de l'ombre, invisibles la plupart du temps, ignorés, mal traités, tant dans leurs salaires que dans leurs carrières et leur protection sociale. C'est une question fondamentale pour le syndicalisme que d'être capable de les représenter et de les mobiliser véritablement pour leur permettre de conquérir des droits, des garanties salariales et une reconnaissance sociale de leur apport à toute la société.

Cela suppose d'abord un intense travail de terrain, mais aussi un travail sur les contenus revendicatifs. Ils doivent évoluer pour que ces personnes s'y reconnaissent et s'investissent pour les porter, avec des formes d'actions qui leur



correspondent. Si dans le débat public, l'idée grandit d'une sécurité sociale professionnelle mise en débat par la CGT depuis presque vingt ans, remarquons qu'elle a beaucoup de mal à prendre corps dans une pluralité de revendications et de luttes nourries de ces réalités. Enfin, et ce n'est pas un détail, le syndicalisme doit trouver les moyens de permettre à ces personnes de trouver en son sein les moyens de s'exprimer, de s'affirmer, d'acquiescer des responsabilités, bref de s'émanciper.

Cet objectif est encore plus important pour les femmes salariées qui ont à s'émanciper de l'exploitation de classes mais aussi de la domination patriarcale et pour nombre d'entre elles des dominations liées à leurs origines. L'égalité et la liberté de toutes et tous ne se gagnera pas sans elles et leur prise de responsabilité. Le syndicalisme doit se mettre au service de cet objectif pour devenir la force collective d'émancipation des travailleuses en même temps que celle des travailleurs.

### L'utilité sociale du travail contre la financiarisation :

La crise sanitaire a révélé au grand jour la capacité de dévouement, d'adaptation et d'inventivité du monde du travail dès lors que le travail prend un sens d'utilité sociale, pour le bien-être et la sécurité du plus grand nombre. Ce n'est pas une surprise. Depuis des années, le travail est malade de n'être plus conçu que comme une machine à produire de la finance. En s'appuyant sur les aspirations à un travail utile et bien fait, le syndicalisme peut contribuer à ce que, dans les entreprises, les salariés trouvent la force d'interroger ensemble la finalité de leur travail : qu'est-ce qu'on produit ? Pour qui ? Comment ? Avec quelle organisation ? L'enjeu est de gagner un nouveau modèle de développement, écologique et social, à partir d'une transformation du travail imaginée par les salariés eux-mêmes. Cette démarche met en cause, dans l'entreprise, et au-delà, la structure des pouvoirs et les subordinations qui les régissent. Elle pousse à des libertés nouvelles, à une plus grande autonomie dans le travail, appuyée sur des collectifs d'autant plus solidaires que chacune et chacun aura été associé à la définition des fina-

lités et des modalités de l'organisation du travail. C'est un puissant levier de transformation sociale et politique.

Le syndicalisme peut se ressourcer en se voulant passeur de débats entre salariés sur le sens de leur travail et les moyens de mieux l'organiser. Vecteur de la démocratie dans l'entreprise et sur les lieux de travail, il doit créer des espaces où la parole des salariés, libre, souvent contradictoire, puisse s'exercer comme un apprentissage vivant de la démocratie en actes, par et pour toutes et tous, afin de parvenir à se construire en force collective de contestation et d'émancipation.

Aucun changement de société ne pourra se construire autrement que par la transformation du travail et la conquête de libertés dans la sphère des rapports sociaux du travail. C'est la condition pour que l'idée démocratique ne soit plus pervertie en un simple rituel électoral, mais qu'elle s'enracine au contraire sur une citoyenneté et des ambitions liées aux transformations du travail et des rapports d'exploitation/émancipation qui s'y jouent. C'est aussi en ces termes que le syndicalisme peut faire émerger un nouveau rapport au politique afin que les questions liées aux transformations du travail (qui ne se résument pas aux questions d'emplois) deviennent l'enjeu principal du débat politique et sociétal.

#### **L'unité pour que le monde du travail se constitue en force d'émancipation**

Solidarité, interdépendance, valeurs collectives auront été au cœur des prises de conscience de la période. Elles sont à la base des préoccupations qui ont conduit, il y a 125 ans, à la création de la première des confédérations en France, la CGT. Depuis, de nouvelles organisations n'ont pas cessé de se créer, aucune ne s'est dissoute. Chacune revendique son identité et la légitimité de son existence. La concurrence entre syndicats est plus souvent la règle que la coopération. Or, avec une offre incroyablement large en termes de diversité et de nombre d'organisations syndicales, le taux global de syndicalisation ne progresse pas, au contraire.

Jusqu'aux années 70, la CGT se fixait l'objectif de l'unification syndicale. Puis elle a pris acte de la réalité durable de l'existence de plusieurs organisations syndicales. Pour construire les rapports de

forces les plus favorables possibles aux salariés, la CGT a donc recherché l'unité d'action. À partir des années 90, refusant de se situer dans la constitution de deux blocs syndicaux, l'un dit réformiste, l'autre dit contestataire que prônait la CFDT, elle a défini sa stratégie en termes de « syndicalisme rassemblé ». Écartant toute hégémonie d'un syndicat sur les autres, elle a mis en œuvre une démarche visant à ce que tous les syndicats en accord à un moment donné sur une ou des revendications puissent agir ensemble sur celles-ci, même s'ils avaient de profondes divergences par ailleurs. C'est cette démarche qui a conduit, par exemple, aux grandes mobilisations rassemblant tous les syndicats de salariés, d'étudiants et lycéens, en 2006 sur le CPE, ou en 2009 sur la crise financière à l'appui d'une plate-forme d'issue à la crise commune à tous.

Qu'on le veuille ou non, chaque organisation syndicale a des zones spécifiques d'influence dans le salariat, quelquefois elles se recoupent selon les organisations, quelquefois non. Rassembler tous les syndicats sur des objectifs communs c'est donc aussi se mettre en conditions de rassembler la plus grande partie du salariat. D'autant que l'unité crée une dynamique qui dépasse la simple addition des forces de chacune des organisations. Il ne s'agit pas de rêver l'absence de divergences, pour parvenir à agir ensemble, il s'agit de se mettre en capacité de les dépasser à partir des mobilisations des salariés. Car une réalité s'impose : si, dans l'histoire, les moments d'unité d'action ont été plus rares et plus brefs que les temps de division, ce sont les premiers qui ont nourri les grands mouvements sociaux et les conquêtes sociales qui en ont découlé. L'unité d'action malgré les divergences reste un défi majeur pour permettre au monde du travail de se constituer en force de contestation et d'émancipation.

## **Des responsabilités inédites pour le syndicalisme**

**Baptiste Talbot**, Fédération des Services Publics, **Jean-Marc Canon**, UGFF et **Christophe Delecourt**, UFSE, responsables de la CGT Fonction Publique.

C'est peu de dire que la période que nous traversons est exceptionnelle à bien des égards.

Son caractère dramatique et sa dimension mondiale rendent d'éventuelles comparaisons hasardeuses et peu pertinentes et appellent selon nous des analyses approfondies et renouvelées.

Ce texte – pour lequel nous remercions la FSU de nous avoir sollicités – se veut une première contribution à cet exercice essentiel. Nous ne formulerons aucune vérité révélée mais des convictions sincères et affirmées à travers un exercice qui, nous l'espérons, parviendra à son ambition d'être le plus ouvert possible et de connaître les prolongements et enrichissements indispensables.

#### **De quoi cette crise est-elle le nom ?**

Bien entendu, il ne saurait être question pour nous de prétendre asséner un avis autorisé sur les différentes dimensions sanitaires et scientifiques de la pandémie : nous n'avons ni compétences ni prérogatives en la matière et d'autres, bien mieux que nous, procèdent et procéderont aux recherches nécessaires.

En revanche, nous souhaitons émettre, en tant que citoyens engagés, un certain nombre de remarques et de réflexions sur quelques aspects sociaux et économiques de cette crise liée au coronavirus.

L'exemple de la France est à la fois caractéristique d'un certain nombre d'errements que nous voulons évoquer et, il faut bien le dire, celui pour lequel nous possédons la meilleure maîtrise.

Tant elles sont énormes, nous com-

mencerons par évoquer les responsabilités des dirigeants politiques et de ceux du Medef.

Il faut d'abord souligner qu'elles ne datent pas d'hier et de l'élection d'Emmanuel Macron. Certes, celui-ci représente une forme de quintessence nocive des dérives du capitalisme.

Mais enfin, force est de constater que la course exacerbée aux profits, la recherche effrénée de dividendes stratosphériques et la loi du marché présentée comme la voie à privilégier partout, sont des éléments mis en avant depuis de trop nombreuses années.

Pour nous, qui croyons que la distinction entre la gauche et la droite a toujours sa raison d'être, nous ne pouvons que déplorer davantage encore les démissions répétées voire les usurpations cyniques de celles et ceux qui ont accédé au pouvoir en se revendiquant du « camp du progrès », démissions et usurpations qui ont provoqué des ravages considérables à tous les niveaux.

Et donc oui, nous l'affirmons sans tergiverser, la crise que nous traversons doit ses dimensions catastrophiques – aux plans sanitaire, environnemental, économique et social – au règne du profit, à l'exploitation éhontée des êtres humains, au pillage des ressources naturelles et au démantèlement des services publics.

#### **Les services publics au cœur de la tourmente libérale**

Si avancer une date précise ne serait pas rigoureux et pertinent, il est en revanche judicieux de mettre en exergue la longue et grave antériorité des remises

en cause de diverses natures des services publics.

En effet, depuis combien de temps la dette publique sert-elle d'alibi pour couper dans les dépenses socialement utiles ?

Depuis combien de temps les statuts de celles et ceux qui œuvrent pour l'intérêt général sont-ils présentés comme des anachronismes et des privilèges ?

Et à quand faut-il remonter pour ne pas entendre les antiennes d'une construction européenne sur la base d'une « concurrence libre et non faussée » ?

Ces discours, nous y sommes confrontés depuis plus de vingt ans, véhiculés complaisamment et à longueur de médias par un groupe de pseudo experts acquis aux thèses libérales.

Et si, dans toute cette période, les pouvoirs exécutifs qui se sont succédé n'ont pas frappé avec la même violence débridée que Macron et ses séides, il n'en demeure pas moins avéré que la loi du marché a été présentée comme inéluctable et souvent souhaitable.

Consécutivement, les dispendieux et inefficaces partenariats publics-privés ont été imposés comme une norme moderne de mises en place de nouveaux services publics, les amputations massives et dangereuses de crédits ont été vendues avec l'inepte slogan « faire mieux avec moins », les suppressions d'emplois par dizaines de milliers au mépris du bon rendu des missions publiques et des conditions de travail des agent.e.s ont pollué de nombreuses lois de finances, le laminage du pouvoir d'achat et des carrières a été sciemment organisé.

Tout près de nous, le socle même du Statut général, garantie pour le citoyen d'un fonctionnaire neutre et impartial dans l'exercice de ses missions, a gravement été fissuré par la loi dite « de transformation de la fonction publique ».

Afin de ne pas rendre indigeste et interminable notre propos, nous avons volontairement circonscrit la liste des attaques à quelques points parmi les plus saillants.

Ceci étant, point besoin de recourir à un tableau exhaustif pour constater les dégâts considérables que ces politiques d'affaiblissement des services publics ont causés et qui, aujourd'hui, apparaissent malheureusement au grand jour dans des circonstances épouvantables.

Bien entendu, tous les regards et



toutes les pensées se tournent légitimement vers les établissements de santé que des années d'austérité ont rendus exsangues.

Mais, à la vérité, ce sont la plupart des secteurs des services publics – et singulièrement de la Fonction publique – qui ont payé un lourd tribut aux politiques libérales. En dresser la liste exhaustive est impossible et opérer des choix serait un non-sens. En revanche, il convient de mettre en relief le fait que les missions sont le plus souvent reliées entre elles et complémentaires et que, en tout état de cause, toucher à l'une d'entre elles, c'est altérer la chaîne qui les relie et leur confère cohérence et efficacité.

Bref, la rupture incontournable dès aujourd'hui à l'ordre du jour doit être pensée dans une vision globale, ce qui, bien entendu, ne s'oppose en rien aux nécessaires mesures spécifiques.

#### Le rôle du syndicalisme de transformation sociale

Il faut donc sans tarder construire les alternatives qui permettent de répondre véritablement aux exigences de la situation. Nous estimons même que, fondamentalement, c'est la question du dépassement du capitalisme qui est posée.

Quoi qu'il en soit, c'est à présent et dans les prochaines semaines que de forts jalons doivent être plantés. Car, il ne faut



pas se nourrir d'illusions : le camp d'en face ne compte pas demeurer immobile et notre camp doit tout faire pour être à l'initiative.

Si, dans la séquence actuelle, bon nombre de partisans du système en place jouent profil bas, voire se battent leur coulpe, c'est qu'un autre discours serait inaudible auprès de la population. Vraisemblablement, quelques-uns sont réellement ébranlés dans leurs convictions – ce qui ne doit pas être minimisé – mais gageons que pour l'écrasante majorité, il ne s'agit que de pure comédie contrainte par la dimension des événements.

Il est à craindre que, à l'occasion de la préparation des PLF<sup>1</sup> et PLFSS<sup>2</sup> de 2021 sans doute au début de l'été, les tenants du libéralisme débridé ne tentent, dans les alcôves confidentielles de Bercy, de faire passer de nouvelles coupes dans les crédits socialement utiles pour résorber la fameuse dette publique une nouvelle fois sur le dos des salariés et des missions publiques contribuant à l'intérêt général.

Déjà, ici et là, des sirènes se font entendre sur la soi-disant nécessité de travailler davantage et de renoncer à des congés pour remettre l'économie à flot, comprendre rétablir les marges exorbitantes des plus fortunés.

Le syndicalisme est donc immédiatement face à des enjeux cruciaux et à des responsabilités inédites.

Et singulièrement, celui de transformation sociale.

Bien entendu, il faut sans délai réinterroger nos revendications, les préciser et les approfondir en tenant compte des éléments pour lesquels la crise actuelle joue comme un révélateur, en tout cas pour un grand nombre de nos concitoyens.

Très probablement – c'est en tout cas ce vers quoi nous inclinons à ce stade, nous devons établir un plan s'articulant entre mesures d'urgence et mesures de moyen terme.

S'agissant des services publics, nous devons à l'évidence saisir l'électrochoc provoqué pour décupler nos initiatives envers les usagers.

Tout cela, et bien d'autres choses impossibles à développer ici, doit être notre préoccupation quotidienne dès à présent.

Pour incontournable que soit cette démarche, il nous semble qu'elle ne doit en rien occulter un autre axe essentiel, sans lequel rien ne sera possible ou, à tout le moins, à la hauteur des enjeux.

Nous voulons parler ici de notre capacité à renouveler le sens même de notre démarche, à lui conférer le caractère inédit et offensif que la situation appelle.

Il va de soi que l'augmentation de la valeur du point d'indice, les créations d'emplois et les abondements massifs de

<sup>1</sup> Projet de Loi de Finance

<sup>2</sup> Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

nombreux crédits budgétaires, pour se limiter à quelques exigences légitimes parmi tant d'autres, demeurent d'une actualité et d'une pertinence brûlantes.

Nul doute d'ailleurs, que la FSU, la CGT et les autres organisations syndicales représentatives vont remettre en avant des chiffres, les affûter.

Ceci posé, ce n'est pas tant s'il faut choisir d'augmenter la valeur du point de 3 ou de 4 % en 2021, si la santé publique a besoin dans les plus brefs délais de 100 000 ou bien de 150 000 créations d'emplois qui, à nos yeux, apparaît comme la démarche la plus essentielle et la plus signifiante.

Ce qui nous semble déterminant, c'est notre capacité à rendre ces revendications crédibles, à les faire réellement prendre en compte et à les faire aboutir.

Pour y parvenir, pour que « le jour d'après » soit vraiment différent, nous devons nous aussi bousculer nos pratiques.

Au-delà de la nécessité de revisiter nos repères revendicatifs, il nous faut rebâtir un projet syndical porteur d'une nouvelle et forte espérance.

Cela passe par un travail d'ampleur, offensif et ambitieux. Dans cette perspective, la focalisation sur des mots d'ordre préconisant des retraits et des abrogations multiples non seulement ne serait pas à la hauteur mais constituerait une voie sans issue. Le retour à la situation antérieure est antinomique de la vaste et profonde transformation sociale que nous devons construire.

Ce projet renouvelé, mettant en avant entre autres le développement humain durable, un renforcement quantitatif mais aussi qualitatif des services publics, une fiscalité totalement revisitée, une protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle, des droits démocratiques étendus pour les salariés et leurs représentants, devra être enrichi par le croisement de focales différentes, en particulier associatives.

Il devra également interroger ses traductions et prolongements politiques. En effet, dans le strict respect des prérogatives de chacun, la mise en œuvre de mesures passant par des lois et des décrets est une question qui ne peut être ignorée.

Plus largement, la mise en perspective d'alternatives progressistes appelle le développement de puissants processus de

mobilisation populaire concrétisant la volonté d'imposer d'autres choix de société sur le terrain des luttes sociales et politiques. C'est d'une véritable stratégie que doivent se doter le monde du travail et plus largement toutes celles et ceux qui subissent les ravages du capitalisme. Les forces progressistes qui affirment porter les aspirations populaires ont la responsabilité première de contribuer à faire émerger une telle stratégie.

Enfin, mais c'est loin d'être le moins important, notre démarche syndicale et nos relations unitaires doivent faire l'objet de modifications significatives.

Si nous ne prenons pas nos responsabilités, si nous ne savons pas insuffler un vent nouveau, très vite une inertie certaine fera son retour et nous reproduirons, à quelques nuances près, ce qui était notre lot quotidien depuis longtemps.

Bien sûr, le syndicalisme de propositions et de luttes auquel la FSU et la CGT – et d'autres – sont attachées peut se maintenir des années. Mais, est-ce la perspective que nous devons tracer? Devons-nous nous contenter de prolonger – un peu mieux, un peu plus mal, peu importe – les schémas qui sont les nôtres depuis des lustres?

Pour notre part, nous répondons clairement par la négative.

Nous avons l'intime conviction que nos pratiques unitaires doivent être questionnées pour les améliorer et leur donner un cadre pérenne.

Et nous estimons que l'heure est aussi à poser concrètement le débat de l'unification syndicale en impulsant les initiatives, reliées à notre nouveau projet syndical, qui permettent d'envisager l'émergence d'une force syndicale nouvelle, de transformation sociale, à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour tout cela, nous sommes disponibles et mobilisés.

## Gilets jaunes, retraites, Covid 19 : des questions pour le mouvement syndical

**Annick Coupé**, est secrétaire générale d'Attac France depuis 2016. Elle fut porte-parole de l'Union syndicale Solidaires, de 2001 à 2014.

**Verveine Angeli**, est secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires.

**P**rintemps 2020 : la pandémie du COVID 19 arrive après deux mobilisations sociales importantes, les Gilets jaunes et les retraites qui ont marqué les trois premières années de la présidence d'Emmanuel Macron. On pourrait y ajouter l'importance prise par les luttes féministes.

Ces luttes interpellent le mouvement syndical qui, comme le disent Sophie Beroud et Jean-Marie Pernot, était : « déclaré en état de mort clinique après la mobilisation des "gilets jaunes", mais a retrouvé quelques forces dans la lutte pour la défense des retraites. »

### Les Gilets jaunes sans le mouvement syndical

Le mouvement des Gilets jaunes, malgré ses contradictions, a mis dans le débat public des questions qui étaient à l'agenda syndical depuis des années : justice sociale, fiscale, écologique, revendications concernant les politiques gouvernementales, etc. Un fort ressort en France sur les questions sociales mais qui s'est exprimé là en dehors des syndicats.

Les syndicats n'ont pas été les acteurs majeurs de ce mouvement. Les raisons sont diverses. Conséquence d'un rapport de forces dégradé, les politiques néolibérales et les très nombreuses restructurations ont touché le travail, les entreprises, le marché du travail. Le développement effréné de la sous-traitance et la multiplication de statuts différents parmi les personnes travaillant dans un même lieu ont mis tous les syndicats en difficulté. Les Gilets jaunes ont révélé cet émiettement.

La mise en place des Comités sociaux et économiques (CSE) au-delà de la di-

minution du nombre des personnes qui auront des mandatements, conduit à une distanciation encore plus importante entre les élu.es syndicaux et travailleurs et travailleuses, visant à la suppression d'un syndicalisme de proximité là où il existait. Cela contribue, contribuera encore, à faire des syndicats une superstructure isolée du reste des salarié.e.s dans un contexte où les modes d'organisation directe de ceux et celles-ci dans les entreprises sont fortement attaqués : difficile de tenir des assemblées générales dans des entreprises où c'était le cas auparavant, répression des prises de parole directes sur le lieu de travail et de tout moyen d'action non normé par le Code du travail, la Fonction publique ou les RH locales...

Au-delà de ces réalités, il y a une responsabilité propre des organisations syndicales.

Toutes les organisations ont des formes de conservatisme. Même pour un syndicat comme Solidaires, ouvert sur les mouvements sociaux et qui n'a pas la culture du syndicat dominant, adapter ses méthodes, sa stratégie est quelque chose de difficile. Ainsi, si Solidaires a été le seul syndicat à reconnaître nationalement les Gilets jaunes comme mouvement social et à appeler à y participer, dans les faits, la participation est restée celle de militant.e.s souvent présents à titre individuel sur les ronds-points, voire dans les manifestations...

Il y a donc une certaine inadéquation des structures syndicales à toutes ces nouvelles situations, ce que révèlent fortement les difficultés de prise en charge syndicale liées à la pandémie actuelle.



Nous avons un syndicalisme professionnel affaibli, parce que fortement attaqué, et des embryons de prise en charge d'un travail syndical dans les milieux plus précaires, parmi les auto-entrepreneur.euse.s par exemple. C'est loin d'être suffisant, d'autant que s'y ajoute, toujours, très peu de présence syndicale dans les petites entreprises. Défendre le principe de l'égalité des travailleurs et travailleuses est relativement facile. En revanche, faire que les militant.e.s des secteurs professionnels à statut encore relativement protégé se tournent vers les autres est beaucoup moins évident.

Le mouvement syndical reste ancré sur de gros secteurs professionnels ou entreprises, qui restent majoritairement blancs, masculins, assez âgés et il ne s'adapte que très peu et très lentement aux transformations du salariat. Au-delà du conservatisme d'organisation, le problème renvoie à la difficulté du mouvement ouvrier et du mouvement social français à penser l'articulation des dominations de classe, de genre et de race comme constructions sociales. Peu de femmes dans des postes à responsabilité en particulier dans les niveaux intermédiaires, ce qui laisse la place à toutes les pratiques dénoncées par le mouvement #metoo. Peu de personnes racisées en responsabilité, résultat de l'écroulement opéré à chaque niveau mais aussi des

difficultés, pour les syndicats des secteurs professionnels employant majoritairement des personnes racisées, de trouver leur place au niveau interprofessionnel (nettoyage, sécurité, services à la personne...).

Il ne s'agit pas d'un simple problème de représentation de minorités ou de parité, mais bien de la prise en compte de revendications spécifiques, d'actions contre les discriminations, de personnes en situation professionnelle difficile, précaire... qui constituent une grande partie du salariat aujourd'hui.

#### La mobilisation sur les retraites en suspens

Dans la foulée du mouvement des Gilets jaunes, la mobilisation sociale démarrée à l'automne 2019 a elle aussi de quoi surprendre...

Quand le gouvernement a commencé ses concertations sur la retraite à points, la prudence était de rigueur côté organisations syndicales. Le souvenir était cuisant pour les plus ancien.ne.s de grandes mobilisations ayant été des échecs avec comme résultat des années de cotisation en plus. Pour les plus jeunes, il y avait la difficulté à s'approprier un sujet vécu comme très technique, le sentiment des injustices criantes d'ores et déjà existantes et l'idée très répandue : « on n'aura pas de retraite ». Les réunions intersyndicales

nationales n'ont commencé à mettre le sujet des retraites à l'ordre du jour qu'à la fin du printemps 2019. Il était alors difficile d'imaginer l'importance qu'allait prendre le mouvement durant l'hiver dernier.

Les choses ont changé avec la grève de septembre dans les transports publics parisiens et à partir de là avec l'appel à une grève reconductible décidé dès septembre à la SNCF et à la RATP. Ces appels qui laissaient trois mois de préparation dans ces secteurs ont permis des taux de grévistes très forts, et un important niveau d'auto-organisation en AG. Celle-ci été le socle d'une grève longue qui a été extrêmement engageante, solidaire pour les personnes qui y ont participé.

Le gouvernement a été mis en difficulté. Son affaiblissement était réel depuis la mobilisation des Gilets jaunes. Les fractures apparues parmi les économistes, y compris ceux qui ont soutenu le projet initial de Macron, le positionnement d'une institution comme le Conseil d'État, la mobilisation massive d'un secteur non salarié comme celui des avocat.e.s tout cela a montré l'absence totale de crédit du gouvernement. Dans la continuité du mouvement des Gilets jaunes s'est exprimée encore la fracture sociale existant dans le pays, donnant à Macron l'image du président des riches.

On a donc eu la conjonction de plusieurs éléments : des secteurs en pointe pour la défense de leurs droits mais pas seulement ; des syndicats unis sur le refus de la réforme, ce refus s'étendant jusqu'à devenir majoritaire en intégrant la CGC au bloc CGT, FO, FSU, Solidaires ; une opinion publique très critique sur la politique gouvernementale et qui s'est exprimée, dans les différents sondages, favorable au mouvement ; des Gilets jaunes, toujours actifs sur les thématiques de la justice sociale et de la démocratie, qui ont participé à la mobilisation dans de nombreux endroits. Il faut aussi souligner que le lien s'est fait avec la critique du travail dans notre société, du stress et de la pénibilité, des liens de subordination, des salaires trop faibles qui donneront des retraites trop faibles, des inégalités entre les femmes et les hommes dans le travail et la sphère domestique.

Mais les difficultés sont restées nombreuses et ont permis au gouvernement

de rester « droit dans ses bottes » au-delà des quelques reculs sectoriels. La crise du COVID19 a suspendu le projet comme la mobilisation sociale...

Ces difficultés renvoient à ce qu'est le monde du travail aujourd'hui. La division public-privé que le gouvernement a tenté d'instrumentaliser est réelle. Elle est d'abord le résultat d'une dégradation des conditions de travail dans le secteur privé au sens de l'éclatement des collectifs de travail, de la présence sur les sites de travailleurs et travailleuses avec des statuts différents, voire d'auto-entrepreneur.euse.s. La difficulté à agir accompagne l'éclatement des statuts.

Néanmoins, la forte présence dans les manifestations de salarié.e.s du secteur privé a montré la sensibilité réelle aux revendications sur les retraites.

Dans le secteur public et la fonction publique on est loin d'avoir fait le plein alors que la perte liée à la mise en place d'un système de retraite à points y était plus évidente à cause de la règle des 6 derniers mois. On touche là une autre difficulté : des équipes militantes confrontées à des restructurations, des privatisations, des suppressions d'emplois massives depuis des années qui sont sceptiques sur la possibilité de victoires sur un terrain d'affrontement avec le gouvernement, affrontement qu'elles pratiquent depuis longtemps sans réussir à contrer les projets d'ampleur. La mobilisation qui a très fortement touché l'Éducation Nationale est demeurée insuffisante dans le reste de la Fonction Publique, ne permettant pas de relayer la mobilisation des transports à l'instar de ce qui s'était fait en 1995.

#### Des questions à résoudre ensemble

Il faut prendre le temps d'une discussion entre toutes les forces syndicales qui se réclament de la transformation sociale sur la manière de renforcer le syndicalisme aujourd'hui. Cela concerne l'implantation dans les secteurs les plus précaires, le travail commun sur le chômage et la précarité, ou la défense des travailleur.euse.s sans papiers...

Il faut un syndicalisme qui regarde le monde avec les yeux d'une femme, d'une personne racisée, d'un chômeur ou une chômeuse, d'un.e habitant.e de quartier populaire, d'un.e jeune en contrat précaire ou sans contrat. Adapter notre syndica-

lisme interprofessionnel au monde ouvrier tel qu'il est aujourd'hui ; c'est-à-dire faire du syndicalisme un outil que chacun.e sente prêt.e à utiliser. En dépit des réformes gouvernementales et des modifications des modes de représentation dans l'entreprise, le syndicalisme demeure l'outil unique, dans l'entreprise comme dans la Fonction Publique, pour la défense des intérêts des salarié.e.s et à ce titre un instrument incontournable du combat social. C'est ce que nous montre encore la crise actuelle du Covid 19 avec le rôle, certes insuffisant mais incontournable, qu'y jouent les organisations syndicales pour la protection des travailleurs et travailleuses les plus exposé.e.s.

Créer les structures interprofessionnelles qui puissent répondre aux préoccupations des mouvements, y participer de façon plus concrète, faire de la place dans nos structures syndicales à toutes les travailleuses et tous les travailleurs, tels sont les enjeux incontournables, même si les moyens sont faibles et les ressources militantes peu disponibles.

Syndicalistes, les instruments que nous avons construits sont ceux qui permettent, non seulement la résistance aux attaques néolibérales, la défense des intérêts de ceux et celles qui travaillent dans le rapport capitaliste, mais aussi de penser et d'agir pour la transformation sociale, la gestion de la société par ceux et celles qui travaillent et dans l'intérêt général. Il y a un sujet qui contribue à développer un nouvel imaginaire rendant crédible et nécessaire la transformation sociale. La crise écologique est un puissant facteur de remise en cause du mode de production capitaliste et de la mondialisation néolibérale. Pour une organisation syndicale, c'est sûrement un grand écart ; mais lier combat social et écologique, est un élément décisif pour les jeunes générations. En arrière-plan, c'est l'enjeu de la place du travailleur ou de la travailleuse dans la société actuelle qui se pose : travailleur-travailleuse, citoyen-citoyenne (ou non), consommateur-consommatrice, usager-usagère... Tout cela est devenu, pas nécessairement plus facile, mais beaucoup plus concret avec la crise du Covid19 : quels sont les métiers utiles à la société, comment doivent être traitées les personnes qui les pratiquent, quelles sont les productions nécessaires, où faut-il les réaliser ?

Ces questions étaient posées au syndicalisme avant même la crise du COVID 19. Cette crise confirme que la marche du monde portée par un capitalisme qui veut s'affranchir de tous les droits et protections acquises par les luttes passées, un capitalisme prédateur des êtres humains comme des ressources naturelles pour le profit d'une minorité, n'est plus supportable. La question de la transformation sociale pour ne plus revenir au « monde d'avant » de la pandémie est posée à tous les mouvements sociaux. La nécessité d'une révolution écologique, sociale et féministe est à l'ordre du jour. C'est le sens de l'appel « Plus jamais ça », lancé par 18 organisations le 27 mars dernier « à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ».

Aucune organisation, aucun mouvement ne peut prétendre à lui tout seul avoir les réponses. Si chacune a une responsabilité particulière dans le domaine qui lui est propre, le syndicalisme a la responsabilité de l'intervention dans le monde du travail... mais la nécessaire bifurcation nécessitera un rapport de forces que personne ne pourra construire séparément.

## Gilets jaunes, retraites, Covid 19 : des questions pour le mouvement syndical

**Gérard Aschieri** (2001 – 2010), **Bernadette Groison** (2010 – 2019), **Benoît Teste** (2020...) secrétaires généraux.ales successif.ves de la FSU

**Paul Devin :** La faiblesse des taux de syndicalisation, la division du syndicalisme, le sentiment d'un fonctionnement trop vertical des organisations : ces jugements conduisent souvent à un discours dubitatif sur la capacité des syndicats à représenter et défendre les travailleur.euse.s Mais pourtant, les alternatives, de Nuit debout aux Gilets jaunes, ne semblent pas parvenir à garantir une meilleure représentativité, ni une plus grande démocratie et peinent encore davantage que le syndicalisme à construire des propositions collectives... Dans un monde où les impasses du néolibéralisme, de la financiarisation, du mépris de l'environnement montrent pourtant avec évidence la nécessité de construire des alternatives, quelles seraient les orientations nécessaires pour que l'action syndicale, forte de ses procédures démocratiques de construction des mandats, puisse renouer avec une adhésion massive des travailleur.euse.s, capable de construire des rapports de force efficaces ?

**Bernadette Groison :** Le syndicalisme n'a pas forcément les mêmes objectifs que ces différents mouvements citoyens. S'il vise une transformation sociale, il a déjà la responsabilité de construire ses mandats, ses actions dans le monde du travail avec les salarié.es et aussi de les représenter. Or, le monde du travail s'est beaucoup transformé ces dernières décennies, comme au fil de l'histoire d'ailleurs. Les modes de production changent ; le chômage et la précarité se sont développés ; des formes nouvelles de travail ont émergé ; le sens du travail pour tout un chacun n'est plus forcément le

même... Il y a donc déjà pour le syndicalisme, une urgence à bien comprendre et appréhender toutes ces évolutions. Il est aussi indispensable de toujours veiller à faire vivre un syndicalisme de proximité.

Les constructions d'alternatives si urgentes aujourd'hui, doivent se faire avec toutes et tous les salarié.e.s : ils et elles sont les acteur.trice.s du monde en devenir. Pour cela, le syndicalisme doit entendre ce qu'ils et elles veulent (ce qui peut parfois être contradictoire ou éloigné de ce que souhaitent les militant.e.s). Il doit chercher sans cesse à prendre la mesure de leurs besoins pour pouvoir faire bien leur travail, pour avoir de bonnes conditions de vie. Pour que les salarié.e.s adhèrent et portent des orientations, il faut qu'elles soient crédibles et leur offrent des horizons. Il faut également mettre en débat les modalités d'action car nous voyons qu'il est parfois difficile de rassembler sur des formes d'action habituelles. Enfin, il ne faut pas lâcher sur la nécessité de chercher toujours ce qui rassemble avant ce qui divise car les divisions syndicales sont parfois mal comprises et découragent les salarié.e.s. Il ne s'agit pas de nier les différences d'orientation qui existent mais de ne jamais renoncer à faire grandir et partager nos idées.

**Benoît Teste :** Je ne veux surtout pas minorer cette problématique, mais je pense qu'il faut aussi faire attention à certaines facilités du discours médiatique se plaisant à dépendre des organisations syndicales dépassées devant la prétendue modernité que représenterait tel collectif, telle méthode d'action « iconoclaste ».

Le syndicalisme représente le monde



du travail, avec toutes les difficultés inhérentes à la notion même de représentation, dans un monde du travail plus éclaté mais aussi dans un univers hyper connecté donnant l'illusion que l'instantanéité des échanges et la spontanéité des actions auraient davantage de force et de pertinence que la construction démocratique et les stratégies de long terme.

Mais on aurait tort d'opposer horizontalité et verticalité. Bien sûr qu'il faut travailler les deux, c'est-à-dire d'un côté la capacité de nos organisations à être de véritables creusets des débats partant des besoins de terrain et de l'autre la capacité à jouer tout notre rôle d'intermédiaire, assumer un aspect institutionnel au sens de l'inscription pérenne et reconnue de nos combats syndicaux. Dans les deux cas, l'enjeu principal, c'est de pratiquer un syndicalisme de masse, donc il faut rassembler, permettre à chacun-e de sentir



qu'il ou elle peut s'exprimer, proposer des idées, faire valoir ses propositions.

Les syndicats sont une force collective en prise avec les réalités : ce sont eux qui, par exemple, alertent sur les carences de l'hôpital ou, en temps de crise, sur les protections nécessaires pour les salarié.e.s, ou encore sur la nécessité de prendre en charge les plus démunis. Mais les syndicats sont, en effet, trop faibles pour exercer pleinement ce rôle de « contre-pouvoir ». Pour les renforcer, il faudra relancer une dynamique qui trouve les voies d'une unité plus grande et pérenne de nos organisations.

**Gérard Aschieri :** Oui, le syndicalisme représente les salarié.es et il a montré encore récemment sa capacité à les mobiliser dans des luttes importantes sur des sujets majeurs comme celui de l'avenir de nos retraites. Mais, comme le dit Jean Marie Pernot, ce qui est souvent mis en cause est moins la capacité des syndicats à mener des luttes au niveau des entreprises ou de secteurs des services publics que leur capacité à prendre en charge les grandes questions économiques, sociales et environnementales ou celles de la défense des droits et d'être reconnus comme légitimes à le faire parce que porteurs d'un intérêt général et représentant de larges couches de la société. En outre comme Bernadette et Benoît l'ont rappelé, il ne faut pas oublier les transformations



profondes à la fois des entreprises et du travail : on peut se demander combien de travailleur.se.s ont pu faire l'expérience d'un contact avec une organisation syndicale si l'on songe au nombre de chômeur.se.s, de celles et ceux qui sont salarié.es dans des TPE, qui sont précaires, qui travaillent pour des sous-traitants ou sont contraint.es à des statuts d'indépendant.es occultant le lien de subordination et brisant les solidarités, voire invisibilisant le travail. Et la fonction publique, en butte à des années de politiques qui mettent en cause ses fondements n'est pas à l'écart de ce phénomène. Ajoutons que le néolibéralisme n'a eu de cesse de limiter les capacités collectives de défense des salarié.es et de construction d'alternatives, en s'arcboutant pour résister et en n'hésitant pas comme on l'a vu à recourir à une répression violente.

Ce sont tous ces éléments que le syndicalisme doit penser et travailler ; il doit le faire en recherchant des convergences avec d'autres forces. Et en n'oubliant pas ce qui fait sa force : partir des revendications des salarié.e.s, de leur expérience du travail, de leurs débats pour en faire une dimension incontournable de la détermination de l'intérêt général. Quant aux modalités d'action, il ne faut pas oublier deux choses : d'une part sur la durée, la conflictualité sociale a évolué, avec un recours moindre à la grève et la montée en puissance d'autres formes, parfois très radicales, parfois très « soft », souvent très localisées ; d'autre part, les modes d'action sont très liés aux caractéristiques des diverses professions, à leur histoire comme à leurs pratiques professionnelles. Le syndicalisme doit réfléchir à la façon de s'appuyer sur ces réalités pour construire des convergences et mobiliser en rassemblant.

**Paul Devin :** La prise en compte des enjeux environnementaux et la recherche de leur articulation avec les revendications liées à l'emploi et aux salaires est l'objet d'évolutions très marquées dans les conceptions syndicales depuis quelques années. La tribune du 27 mars dernier, « plus jamais ça, construisons ensemble le jour d'après », signée par une vingtaine de syndicats et d'associations, est de ce point de vue une avancée historique qui scelle ces évolutions. Faut-il en appeler à une culture syndicale qui serait capable de construire une dialectique nouvelle

entre la question du pouvoir d'achat et de celle de la croissance effrénée de la consommation, entre la volonté de sauvegarder l'emploi et l'aspiration à la qualité et au sens du travail ?

**Bernadette Groison :** La FSU travaille depuis déjà longtemps à cette nouvelle culture syndicale. Elle l'a déjà prouvé comme par exemple lors du travail avec les forces syndicales et associatives au moment de la COP21 où ces questions ont été posées et portées de manière intéressante et utile aux salarié.e.s. Le monde du travail ne peut pas être en dehors des questions environnementales qui sont un enjeu majeur pour l'avenir de l'humanité et de la planète. Ce n'est pas toujours simple car cela suppose parfois des changements radicaux de mode de production et de consommation. Cela impose des efforts en termes de réorientation de l'emploi, des formations, d'implantations géographiques... Le syndicalisme a un rôle essentiel à jouer pour que les salarié.e.s ne fassent pas les frais de ces évolutions. La tribune est un bon outil pour aller en débattre avec eux sur ce que cela implique de changements de paradigme et de revendications à construire. Et pour cela, la FSU a une place essentielle dans la Fonction publique du fait de sa forte implantation et notamment dans l'Éducation et la Recherche.

**Benoît Teste :** Oui, la coalition « urgence sociale et environnementale » s'inscrit dans cette nouvelle culture syndicale et associative. Il est devenu aujourd'hui évident que les urgences sociales et environnementales ne sont que deux manières d'aborder une seule et unique question, celle des droits humains.

Et je pense que si c'est devenu si évident, c'est tout simplement parce qu'à mesure que les périls deviennent, malheureusement, plus concrets, le débat est de moins en moins théorique. Je suis convaincu que notre rôle est d'en faire un sujet d'intervention syndicale dont s'emparent les salarié.e.s et les agent.e.s. Des combats collectifs sont en effet à mener contre les conditions de production imposées au monde du travail, pour une gestion et des contrôles renforcés par des services publics, pour une large éducation aux problématiques environnementales, etc. Bien sûr, il y a encore des « questions qui fâchent » entre associations environnementales et syndicats et de nombreux débats sont devant nous.

La question du « pouvoir d'achat » est un de ces sujets de débats, mais je rappelle que nous inscrivons nos revendications salariales dans la perspective d'une limitation globale des écarts de revenus : davantage de salaires et de pensions aux petits et aux moyens, ce qui leur permettrait de consommer mieux, et moins aux revenus les plus élevés pour empêcher la surconsommation destructrice.

Fondamentalement, je crois que le syndicalisme a un rôle à jouer sur cette question pour les mêmes raisons que celles avancées par Bernadette, il s'agit ici de défense de droits et de capacité à agir sur la manière dont la production est organisée. J'ajouterais que selon moi, le syndicalisme incarne « le temps long », celui des métiers notamment, face au « court-termisme » des décisions ou des non-décisions politiques qui conduisent à la catastrophe. Les salarié.e.s et agent.e.s du service public, forts de leur expertise sur leurs métiers, détiennent la clé pour élaborer les évolutions nécessaires.



**Gérard Aschieri :** Je pense qu'aujourd'hui le syndicalisme ne peut pas avoir d'efficacité réelle si les préoccupations environnementales (climat, biodiversité, ressources naturelles) ne sont pas articulées avec les enjeux économiques et sociaux et si les organisations de défense de l'environnement ne sont pas partie prenante de ce qu'on appelle « le mouvement social ». Justice sociale et justice environnementale sont étroitement imbriquées, l'une peut difficilement aller sans l'autre.

Mon expérience du CESE montre tout l'intérêt et la possibilité de convergences entre syndicats, associations, mouvements écologistes : non seulement c'est souhaitable mais on parvient à construire ensemble des propositions qui font consensus sans pour autant être des compromis vides : nombre d'avis du CESE sur le climat, la biodiversité, ou l'agroécologie, voire la fonction publique le montrent. Et s'il y a des divergences elles peuvent se traiter par un débat approfondi où on met sur la table toutes les données et tous les enjeux.

En ce domaine aussi on a besoin d'unité. J'ai déjà eu l'occasion de regretter que 19 organisations syndicales et ONG, il y a quelques mois, aient publié un pacte écologique et social à l'initiative de la CFDT et de la FNH en tenant à l'écart une partie des organisations syndicales (CGT, Solidaires et FSU notamment) et des ONG qui auraient pu y contribuer. Et il ne faudrait pas que l'appel du 27 mars qu'évoque Paul soit une réponse du berger à la bergère, une coalition contre une autre, mais que le but soit bien de rassembler aussi largement que possible pour offrir à cette initiative l'assise qui permettrait de bâtir de larges mobilisations.

La FSU qui s'est construite sur l'idée d'un syndicalisme unitaire en prise avec les salarié.es, mais qui, simultanément, a toujours théorisé la nécessité d'être partie prenante de ce qu'on appelle « le mouvement social » dans sa diversité, n'est pas mal placée pour y contribuer.

**Paul Devin :** La crise actuelle a montré combien la politique de réduction des services publics fragilisait les vies quotidiennes, privait des besoins les plus essentiels et produisait des inégalités aux conséquences violentes. Pour autant, la

doxa de l'austérité budgétaire et de la réduction de l'action publique résiste et même parfois est considérée comme encore davantage nécessaire au vu de la crise. Et si notre responsabilité était d'investir davantage le travail permettant de construire d'autres représentations, d'autres visions d'avenir qui réaffirmeront avec force et espérance l'ambition d'un syndicalisme de transformation sociale ?

**Bernadette Groison :** Pour réussir, il faut l'adhésion massive des salarié.es, des agent.es, avec celle de l'ensemble de la population. Il faut donc continuer de se saisir avec eux de ces questions. Porter l'étendard des services publics sans partir de ce qu'ils représentent d'absolument indispensable tant dans la vie quotidienne de tout un chacun que pour permettre au secteur privé de vivre ou encore de ce qu'il a d'intrinsèquement indispensable à la cohésion sociale ne suffira pas pour changer la donne. La crise sanitaire que nous traversons montre qu'il y a pour certain.es (d'autres l'avaient déjà compris depuis longtemps...) une prise de conscience sur le rôle des services publics, sur notre modèle social, sur ce qui est le plus essentiel pour vivre bien et assurer l'égalité et la justice sociale. Cette crise a un effet miroir de ce que sont nos sociétés. Il nous faut savoir en tirer quelques leçons avec les salarié.es. Saisissons l'utilité avérée des services publics pour convaincre de la nécessité de les développer et d'y investir. La loi de transformation de la Fonction publique va à l'inverse de la nécessité de développer et conforter la Fonction publique. Le Président de la République a dit que cette crise l'avait changé et qu'il faudrait un changement de paradigme. C'est le moment de lui rappeler ses propos du 17 mars sur la nécessité de mettre en œuvre d'autres politiques. Est-il prêt à nous entendre sur la Fonction publique ? Il doit y répondre. Comme d'autres d'ailleurs. Il nous faut exiger que cela se fasse avec toutes les organisations syndicales. La FSU a un grand rôle à jouer dans la continuité de l'engagement qui est le sien pour les services publics. Notre syndicalisme apporte une contribution utile notamment parce qu'elle porte la voix et l'expertise des agent.es qui font vivre ces services.

Nous savons combien les services pu-

blics sont indispensables pour permettre plus d'égalité et de justice sociale, pour favoriser la transition environnementale... C'est un choix de société qui n'est pas suffisamment pensé comme tel aujourd'hui. À la sortie de cette crise sanitaire, le syndicalisme doit prendre la main et offrir des pistes de travail, d'initiatives larges pour construire des perspectives qui permettent de croire qu'il est possible de faire autrement que ce que proposent l'austérité et le libéralisme. Sans ces horizons nouveaux, possibles et atteignables, nous n'arriverons pas à mobiliser les forces nécessaires pour changer la donne. Beaucoup de salarié.es, d'agent.es sont en attente de telles perspectives pour participer à ce changement de paradigme. Alors, soyons offensifs, recherchons l'unité syndicale la plus large, allons à la rencontre des salarié.es pour mener avec eux ces débats et ce travail sur les changements à opérer, aussi dans le monde du travail, interrogeons les politiques, continuons notre travail avec le mouvement social... Ce sont là des perspectives passionnantes, porteuses et rassembleuses pour le syndicalisme !

**Benoît Teste :** Je ne peux que m'inscrire dans les perspectives tracées par Bernadette, j'y ajouterai les accélérations que va probablement produire cette crise, et donc l'acuité toute particulière avec laquelle ces débats se posent. Il serait impensable que nous ne trouvions pas des voies nouvelles vers l'unité face à l'ampleur des enjeux.

Dans le « monde d'après », les débats ne seront ni tout à fait les mêmes ni tout à fait différents. Avec la crise sanitaire, un certain volontarisme d'État, et donc les services publics, en particulier les établissements de santé, semblent redevenus la priorité. Mais qu'en sera-t-il demain avec une crise économique qui pourrait bien être le moyen de justifier une amputation des budgets, que ce soit celui des services publics ou ceux de la protection sociale ? Bien sûr que la période démontre qu'on a besoin de structures collectives puissantes, d'un État qui coordonne l'action sanitaire, assure le service public, soutienne l'économie. Mais les libéraux n'ont pas désarmé pour autant et la stratégie du choc qu'ils sont capables d'imposer en situation de crise peut s'avérer redoutable. On peut raisonnablement

craindre une réorientation des politiques publiques vers le « filet de sécurité minimal » : en gros on ferait quand même un plan hôpital, sous la pression de l'immédiat après-crise, on maintiendrait les activités « régaliennes » de l'État, mais une grande partie des autres services publics seraient externalisés du fait du prétendu « manque de moyens » de la puissance publique. De même que pour la protection sociale, des prestations de base pourraient être maintenues pour toutes et tous mais au prix d'une réduction drastique de tout le reste. Le combat devra donc porter sur le haut niveau d'exigence pour toutes ces questions.

La question du statut de la fonction publique devrait aussi se reposer avec force, d'abord parce que le gouvernement n'a nullement l'intention de revenir sur la loi de transformation de la fonction publique. Ensuite, parce qu'une petite musique pourrait monter sur l'efficacité que ne permettrait pas le fait que les personnels soient sous statut. À nous de montrer que ce serait un contresens sur la période que nous venons de vivre qui a vu, à l'inverse, le principe de responsabilité des agent.es publics jouer à plein dans la capacité à faire face à la situation.

**Gérard Aschieri :** Benoît a raison de le souligner : ce n'est pas parce que la crise actuelle met fortement en cause les idées qui ont servi à saper les solidarités, accroître les inégalités, mettre en péril notre avenir collectif que les défenseurs de ces logiques néo-libérales vont renoncer. La question est donc fondamentalement comment on mène le combat d'idées. Je pense que nous avons collectivement un corpus d'arguments solides, notamment sur les services publics et la fonction publique mais au-delà des arguments la question des alliances est essentielle, au sein du mouvement syndical mais aussi avec les forces diverses qui partagent ces aspirations. Ainsi la défense des personnels de la Fonction Publique passe par une alliance avec les usager.ères autour des services publics, comme on l'a fait lors des États généraux des services publics, mais cela implique de ne pas se contenter d'appeler les usager.ères à appuyer nos combats, il faut aussi agir pour qu'ils soient considérés comme partie prenante d'une gestion démocratique des services publics.

Et bien sûr cela renvoie à ce qui est un des éléments constitutifs de la FSU, le souci d'être partie prenante du mouvement social que j'évoquais dans ma précédente réponse. Dans ce cadre se pose aussi la question du rapport aux organisations politiques : celui-ci est source de beaucoup de méfiance d'autant que lorsqu'on interroge les salariés sur le syndicalisme un des reproches qui vient est celui de la politisation des syndicats ; et inversement la tentation de nombre de politiques peut être d'instrumentaliser le syndicalisme voire de le remplacer. Quand j'entends un dirigeant politique appeler les salariés à se concerter pour définir ensemble les conditions sanitaires de la reprise du travail sans même mentionner les syndicats je ne peux que m'inquiéter. Pourtant je pense qu'il serait dangereux d'ignorer les organisations politiques et de refuser de travailler avec elles mais à une double condition : d'une part, le respect réciproque de l'indépendance et de la spécificité des uns et des autres et d'autre part, la transparence.

## Pour le syndicalisme intégral

### N'attendons pas la fin du monde pour changer le syndicalisme

**Christian Laval et Francis Vergne**, chercheurs à l'IR-FSU et coordinateurs de *N'attendons pas la fin du monde*.

La crise sanitaire et sociale que nous connaissons et dont nous ne mesurons encore pas tous les effets délétères suffirait déjà à justifier le propos. Comme le notait avec justesse Cynthia Fleury dans une Tribune au *Monde* du 27 mars : « Aussi terrible qu'elle soit, cette épidémie n'est qu'une répétition générale, à moindre coût, de futures – si nous ne changeons pas – catastrophes systémiques, pandémiques ou autres. Or nous voyons que ce "moindre coût" produit déjà un désastre sanitaire social et économique ».

Tout tient à ce « si nous ne changeons pas », à cette injonction pressante de briser les routines de pensée et d'action, de regarder lucidement l'état de nos forces, de relever les défis qui nous sont posés. En tant que syndicalistes et chercheurs associés à l'Institut de recherche de la FSU, il nous paraît urgent de mettre en question le syndicalisme lui-même et de contribuer à sa transformation. Plus précisément encore, nous pensons que le temps du syndicalisme intégral est venu.

#### Repenser l'action collective

En publiant en 2016, *Demain le syndicalisme, repenser l'action collective à l'époque néolibérale*<sup>1</sup>, nous voulions faire œuvre de « lanceurs d'alerte » et de pourvoyeurs de pistes pour un syndicalisme fédérateur de résistances et ferment d'alternatives. La radicalisation néolibérale ne laissait au syndicalisme d'autre choix que la disparition ou la soumission. Les bases même de ce syndicalisme étaient en effet, sous nos yeux et au rythme des défaites successives imposées au salariat, sapées avant d'être possiblement détruites. Le retard du monde syndical à le reconnaître et surtout à en tirer les conséquences, qui confinait parfois à l'aveuglement, condui-

sait à reposer la question de la fonction première du syndicalisme : simple « corps intermédiaire » entre l'État et les salariés, instrument de régulation et de négociation de la vente de la force de travail voué aujourd'hui à l'impuissance ou instrument qui aide à l'auto-organisation du salariat en vue de son émancipation globale.

#### Alternatives et mouvement social

Plus récemment, avec un autre ouvrage collectif – *N'attendons pas la fin du monde, Alternatives et mouvement social*<sup>2</sup>, nous avons voulu poser une autre question, évidemment liée à la précédente : comment le monde du travail peut-il inventer un autre avenir que celui que lui promet le néolibéralisme ?

Cet exercice concerne au premier chef le syndicalisme, outil essentiel de résistance à la destruction de l'humanité et vecteur de coopération et de solidarité. Les chantiers du syndicalisme recensés dans notre ouvrage, celui du temps libéré, de l'égalité sociale entre les femmes et les hommes, de la sécurité sociale intégrale ou encore de l'élargissement de la santé au travail à la santé environnementale constituent un premier socle de refondation. Mais celle-ci ne peut s'opérer indépendamment d'une refonte plus globale des institutions du travail visant à la fois à prendre le pouvoir dans l'entreprise et à reprendre la main sur le travail. Il s'est agi pour nous de faire revivre l'utopie ancienne mais toujours actuelle de l'autre vie possible et de substituer à la subordination salariale ce « rêve ouvrier » évoqué par Jacques Rancière qui veut faire du domaine du travail une république sociale.

Le syndicalisme n'a pas tout à réinventer. Il lui suffirait déjà de s'attacher aux germes d'une démocratie du travail qui existent dans les virtualités de l'éco-



nomie sociale et solidaire, dans le mouvement des Scop et des récupérations d'entreprise, dans les expériences partielles d'autogestion et dans la multiplication des expérimentations du commun qui inventent d'autres façons de produire, de consommer et d'échanger. De telles aspirations et pratiques ne s'arrêtent d'ailleurs pas aux portes des entreprises au sens strict. Elles concernent également des services publics qui résistent comme ils le peuvent à des décennies de politiques néolibérales et à la logique marchande. Il conviendrait, en lien étroit avec les usagers, de les affranchir de la bureaucratie marchande ou d'État pour mieux les ordonner à la recherche du bien commun. Enfin l'un des défis majeurs à relever est celui de l'éco-syndicalisme liant les luttes pour une vie meilleure à un projet de société où primerait le « bien travailler », le « bien vivre » et le respect et l'entretien des écosystèmes. Cette critique du productivisme n'a pas pour seul enjeu l'économie mais une certaine conception de l'humain et de la société dans son rapport à la nature.

#### Vers une ré-institution globale du syndicalisme

Ce qui est en jeu est une ré-institution globale du syndicalisme permettant aux salarié.es comme aux privé.e.s d'emploi, et aux citoyens, de reprendre l'initiative sur les lieux de travail comme dans l'espace public. Pour qualifier cette mutation historique nous avons employé le terme de syndicalisme intégral. Que faut-il entendre par là ?

C'est d'abord un syndicalisme unitaire

car engagé en faveur de l'unification du salariat et au-delà, de toute la population dominée quelles que soient les positions occupées dans la société par les personnes qui sont engagées dans l'activité ou qui en sont exclues (chômeurs, précaires, sous-traitants, auto-entrepreneurs, etc). Il s'adresse aussi bien aux travailleurs et aux travailleuses privé.e.s d'emploi qu'aux étudiant.e.s car il défend le droit au travail et à la formation pour tous et toutes. La liberté, le droit à la santé, le droit d'expression et d'organisation relèvent, certes, de choix de société mais doivent se concrétiser aussi sur les lieux de travail. Il s'agit donc d'un syndicalisme qui inscrit la défense des travailleurs dans le cadre de la défense et l'extension des droits fondamentaux de la personne, dans et au-delà de l'espace de la production.

Ce syndicalisme ne délaisse aucun domaine de la vie et combat toutes les oppressions, toutes les discriminations, toutes les inégalités et les dominations de genre et de race. Il a vocation à participer pleinement aux mouvements féministes et antiracistes. Et inversement, il intègre ces considérations dans le cadre de son action, de ses revendications et de son fonctionnement interne. De même, la problématique transversale de l'écologie doit permettre de reformuler non seulement les revendications mais le projet de transformation de la société et du système productif, horizon sans lequel tout syndicalisme conséquent perd la moitié de sa raison d'être au regard de la « double besogne » qui doit être la sienne. On sait depuis le Congrès d'Amiens de 1906, qu'il doit viser d'un côté, l'amélioration

<sup>1</sup> Louis-Marie Barnier, Jean Marie Canu, Christian Laval, Francis Vergne, *Demain le syndicalisme, repenser l'action collective à l'époque néolibérale*. Éditions Syllepse 2016.

<sup>2</sup> Christian Laval et Francis Vergne (coord.) Louis-Marie Barnier, Jean Marie Canu, Erwan Lehoux. *N'attendons pas la fin du monde, Alternatives et mouvement social*. Éditions Syllepse 2019.

immédiate des conditions de vie et de travail et, de l'autre, l'émancipation intégrale par le dépassement du capitalisme et du productivisme. À cette émancipation intégrale doit correspondre un syndicalisme intégral.

### **Dépasser la coupure mortifère entre syndicalisme et politique**

La question sociale est toujours une question politique au sens où ce qui est en jeu dans toutes les luttes où le syndicalisme est engagé concerne l'organisation générale de la société. Parce que le néolibéralisme reconfigure toutes les relations sociales et humaines en les soumettant aux normes de la concurrence généralisée, il nous oblige à prendre la mesure des modifications qui s'opèrent dans tous les rapports de classes, de genres, de nationalités, de cultures mais aussi dans l'environnement, les territoires, les institutions. Les grandes luttes des années 1995-2020 ont concerné tous les grands enjeux de la vie individuelle et collective, droit des femmes, santé, transports, retraite, éducation. L'altermondialisme a posé la question de l'organisation capitaliste mondiale de la production à laquelle il a opposé la solidarité internationale et la promotion des communs mondiaux.

Quid dès lors de l'élaboration démocratique d'un tel projet de société? Comment réorganiser le syndicalisme pour que ce projet soit élaboré et porté par un maximum de travailleuses et de travailleurs, par tous les citoyens? Par quels dispositifs nouveaux peuvent-ils s'informer, débattre, co-élaborer les propositions, décider de les mettre en œuvre et en contrôler l'application? On mesure l'écart à combler si l'on considère la vie syndicale actuelle mais aussi le caractère mobilisateur et passionnant d'un tel moment historique où le monde du travail, devenant force instituante, pourrait œuvrer à la transformation de l'institué.

De tels moments créatifs ont déjà eu lieu dans l'histoire syndicale, même s'ils ont été rares et éphémères. La référence la plus éclairante à cet égard est peut-être celle du mouvement des bourses du travail à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, conçues pour « former, instruire et distraire » et donc répondre à l'ensemble des besoins et des demandes de la population ouvrière, dont son éducation professionnelle et socialiste. Il s'agissait, pour reprendre les ex-

pressions de Fernand Pelloutier, « d'éduquer pour révolter » et de « donner aux ouvriers la science de leurs malheurs », soit en somme les moyens de comprendre le monde qui les entoure et de concevoir une autre société. On pourrait aussi évoquer la tentative dans les années 30 de la CGT de s'emparer d'un certain nombre d'idées du courant planiste pour en faire un socle de propositions de transformation économique. Plus près de nous, on se souvient encore du moment autogestionnaire de la CFDT de l'après 68, et de la lutte emblématique de Lip en 1973 : « on fabrique, on vend, on se paie »... et ça marche! Ce syndicalisme n'hésitait pas à formuler un projet socialiste d'ensemble appuyé sur trois piliers : la propriété sociale des moyens de production (ni privée, ni d'État), la planification démocratique et l'autogestion de l'entreprise comme de la société.

La question centrale au fond n'est-elle pas celle de la déconstruction du cloisonnement entre le social, l'associatif et le politique? Cette séparation est un produit de l'histoire, elle n'existait pas au début du mouvement ouvrier. A-t-elle encore le même sens et la même pertinence qu'au début ou au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, alors que nous vivons une crise générale de la représentation politique?

### **Un syndicalisme intégral, transversal et unificateur**

Ce que nous appelons syndicalisme intégral, c'est d'abord une alternative au syndicalisme intégré, celui qui se laisse dicter l'autolimitation de ses interventions et l'agenda de ses actions par la société néolibérale. Il est transversal au sens où rien de ce qui concerne les conditions, l'organisation et les finalités du travail et de la vie ne lui est indifférent. Il est unificateur au sens où il entend rassembler le salariat aujourd'hui éclaté et désorienté, et autour de lui, toute la population dominée. En fédérant les expériences de lutte, en articulant toutes les raisons de se battre, en montrant toutes les interdépendances entre les formes de domination et de destruction de la société et de la nature, il commencera de dessiner même de façon imparfaite et embryonnaire un « déjà-là » post-capitaliste. C'est le défi que lance le néolibéralisme au syndicalisme. Ce dernier sera-t-il capable de s'emparer de cet enjeu?